



FUITES DES SUJETS DU BAC
QUATRE
EMPLOYÉS
DE L'ONEC
ARRÊTÉS

Page 3

INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

LES AMENDES
FIXÉES ENTRE
5.000 ET 7.000 DA

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2807 | Ven. 10 - Sam. 11 juin 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL,
CHAMPIONNAT
DE LIGUE
1 MOBILIS

LE
MERCATO
BAT SON
PLEIN



Page 17

ANNULATION DE LA RETRAITE ANTICIPÉE

LA RIPOSTE S'ORGANISE

Page 3

TOURISTES ÉTRANGERS
EN ALGÉRIE
LE VISA
FACILITÉ !



Page 6

RESSOURCES EN EAU
DES PROJETS
GELÉS FAUTE
D'ARGENT

Page 5

PRÉSIDENTIELLE
EN FRANCE
LES
MUSULMANS
DE PLUS EN
PLUS CIBLÉS



Page 24

ABSENCE DE CONTRÔLES SANITAIRES

MENACE
SUR LA SANTÉ
PUBLIQUE

Page 5

L'OPÉRATION TOUJOURS EN COURS

L'ANP CAPTURE
UN TERRORISTE
À MÉDÉA

Page 3





13

candidats à l'immigration clandestine interceptés au large de Annaba.

24

autoroutes seront réalisées pour relier des wilayas à l'autoroute Est-Ouest.

14.000

enfants bénéficieront du plan bleu de la saison estivale 2016 à Oran.

Préparation à l'université d'Oran d'un colloque international sur la Biodiversité marine

Une nouvelle édition du Colloque international sur la biodiversité marine est en préparation à l'université d'Oran-1 Ahmed-Benbella. Cette rencontre vise à mettre en relief le rôle prépondérant que joue l'Algérie dans la préservation de la biodiversité marine et littorale à différentes échelles. Un appel à contribution, adressé aux spécialistes en sciences de la mer, est ouvert jusqu'au 1^{er} juillet en perspective de la nouvelle édition programmée pour novembre sous l'égide de la Direction générale de la Recherche scientifique et du développement technologique. Le colloque constitue un espace d'échange de connaissances entre scientifiques, opérateurs économiques et cadres insti-



tutionnels, avec pour objectif d'ouvrir des pistes de réflexion à même de consolider la sauvegarde des espèces et espaces marins et côtiers. Les participants présenteront dans ce cadre les

résultats de leurs travaux scientifiques, ainsi que leurs plans d'actions et projections futures, à l'effet d'une protection efficace des espaces comme des espèces, actuellement menacées de disparition, et ce, pour le bien et l'avenir des populations méditerranéennes et mondiales. Le Laboratoire Réseau de surveillance environnementale compte sept équipes de recherche investies dans les champs Géosciences marines, Biosurveillance marine littorale, Gestion des ressources halieutiques, Microbiologie marine, Parasitologie marine, Ecologie marine littorale, et Eco-toxicologie marine.

Les analyses de biochimie et d'hémobiologie assurées à l'Institut Pasteur d'El-Hamma

L'Institut Pasteur d'Algérie dispose désormais des services d'analyses médicales de biochimie et d'hémobiologie au niveau de son annexe d'El-Hamma. L'annexe de l'Institut Pasteur d'El-Hamma vient en effet de se doter d'un nouveau laboratoire d'analyses médicales de biochimie et d'hémobiologie. L'unité est entrée en service au cours de ce mois de juin. Les nouveaux services dispensés s'inscrivent dans le cadre de l'élargissement des activités de l'Institut et se proposent d'alléger la tension que subissent les grands hôpitaux de la capitale. Les activités du laboratoire sont représentées par la réalisation des analyses médicales dans le cadre



de la santé humaine. Les prestations de cette unité correspondent aux exigences normatives pour les aspects liés au management de la qualité (ISO 15189) et CWA 15793 pour ceux relatifs à la biosécurité. L'unité assurera par la suite les missions de recherche et

référence dans les domaines de la microbiologie, de la parasitologie et de l'immunologie, la production et distribution de sérums et vaccins à usage humain et vétérinaire, la formation du personnel scientifique et technique dans ces domaines d'activités. Il fait partie d'un réseau international comptant 33 unités dont l'objectif commun est d'élaborer un programme de coopération scientifique notamment pour la protection de la santé publique, en particulier pour la surveillance et le contrôle épidémiologique des maladies infectieuses et parasitaires (Sida, grippe, tuberculose, paludisme, choléra, etc.) et la distribution des vaccins dans le cadre de la prévention sanitaire.

Récital en hommage à Amar Ezzahi à la salle El Mougat

Les chanteurs de chaâbi, Aziouz Raïs, Mohamed Chetouane et Nasreddine Galiz ont donné jeudi soir à Alger un récital en hommage à un des maîtres de la musique populaire, Amar Ezzahi. Organisé à la salle El-Mougat par l'Office national de la culture et de l'information, ce concert, premier d'une série d'hommages à des figures de la musique algérienne, a été l'occasion pour le public de redécouvrir les chansonnettes qui ont fait le succès du maître - âgé de 71 ans aujourd'hui - au début de sa carrière dans les années 60. Accompagné par un orchestre dirigé par Rabah Slim, Aziouz Raïs et Mohamed Chetouane ont



également interprété des ksid du melhoun maghrébin, un répertoire auquel Amar Ezzahi a consacré la plus grande partie de sa carrière. L'hommage à l'artiste était également perceptible dans l'interprétation des deux

chanteurs de génération différente, à travers le mélange de sobriété sur scène et d'émotion dans la voix chez Chetouane, et par la virtuosité du jeu au mandole chez Raïs. Ce dernier, plus jeune qu'Ezzahi d'une dizaine d'années, a d'ailleurs précédé son tour de chant par un hommage appuyé au "grand frère" et à l'"ami", en citant un célèbre vers du melhoun sur l'importance dans l'art populaire d'être reconnaissant aux "maîtres" du genre. Nasreddine Galiz a pour sa part privilégié le divertissement en cette soirée de Ramadhan en interprétant ses propres chansons.

Mounia Meslem

"L'État n'abandonnera pas les campagnes de solidarité. (...) L'opération de solidarité de cette année s'est déroulée dans de bonnes conditions. (...) La solidarité ne devrait pas se limiter au mois sacré, mais s'étendre à toute l'année, car les Algériens en sont capables."

D
I
X
I
T

Un alligator en... vadrouille sur un parcours de golf

Des golfeurs de Floride ont fait une étrange rencontre sur leur parcours de golf le 25 mai. La vidéo d'un alligator de quatre mètres flânant paisiblement sur la pelouse est depuis devenue virale. "C'est le plus gros alligator que j'aie vu de ma vie", chuchote Charlie Helms, auteur d'une vidéo qui a fait le tour du monde. Alors que cet Américain de Floride jouait au golf mercredi 25 mai à Palmetto avec un ami, il a fait une étrange rencontre. Un alligator "qui doit mesurer 4,5 mètres" selon le golfeur, traversait tranquillement leur parcours. La vidéo, dans un premier temps postée sur Facebook, explique ABC Action News, a rapidement fait le tour des Etats-Unis, puis franchi les frontières pour devenir une sensation mondiale. Charlie lui-même a d'abord cru à une plaisanterie avant de voir l'énorme créature se déplacer en direction d'un lac. Ce n'est pourtant pas le premier reptile à se promener entre les trous de Floride. Les alligators prolifèrent dans le sud de l'Amérique du Nord, et les parcours de golf, vastes et souvent dotés de points d'eau, sont un paradis pour ces énormes bêtes de marécages.

Une créature étrange crée un vent de panique à Taïwan !

Une créature fait actuellement le buzz sur les réseaux sociaux à Taïwan, cette dernière serait apparue dans un archipel au large des côtes. Les images saisies au port de Penghu (îles Pescadores), un archipel à 50 km de Taïwan sont surprenantes. En effet, un genre de ver gluant de couleur verte a été surpris à la fin d'une pêche, sortant une sorte de langue de couleur chair plus active que le reste de son corps. D'une taille d'environ 20cm, le ver avance plutôt lentement mais progresse tout de même. Cette créature aurait été identifiée comme un dérivé du - Nemertea - une sorte de ver aquatique réputé très coloré, qui userait de sa trompe (qui est également son tube digestif), dans le but de recouvrir sa proie d'un épais mucus toxique paralysant. Un vent de panique a soufflé au sein de l'archipel de Penghu après que l'information fut diffusée sur Internet. Les images sont l'œuvre de Wei Cheng Jian, un jeune taïwanais ayant posté la vidéo sur Facebook en expliquant qu'il pensait que c'était une jacinthe d'eau.

ANNULATION DE LA RETRAITE ANTICIPÉE

La riposte s'organise

L'UGTA est partie prenante dans cette décision puisque, lors de la tripartite, son secrétaire général, Abdelmadjid Sidi Said, n'a pas soufflé mot.

PAR KAMAL HAMED

La décision d'annuler le départ à la retraite sans condition d'âge, ou ce qui est appelé communément « "retraite anticipée", ne fait vraisemblablement pas l'unanimité, loin s'en faut. Au contraire, cette décision, prise au cours de la dernière rencontre tripartite - gouvernement, patronat, UGTA -, tenue le dimanche dernier, suscite même des oppositions du monde du travail.

En effet, nombreux sont les travailleurs et les syndicats qui l'ont ouvertement désapprouvée. Les opposants à cette décision, défendue bec et ongles par le gouvernement, qui invoque l'impérieuse nécessité de préserver les grands équilibres de la Caisse nationale de retraite (CNR), menacent même d'organiser la riposte afin d'amener l'exécutif, soutenu par le patronat et surtout par l'UGTA qui est censée défendre les intérêts des travailleurs, à revoir sa copie. Dans le secteur de la Fonction publique comme dans le secteur économique c'est le même leitmotiv : "Non à cette décision". Ainsi des travailleurs de la Sonatrach ont clairement affiché la couleur. Avant-hier jeudi,



Abdelmadjid Sidi Said.

en effet, des dizaines de travailleurs de Hassi R'mel ont organisé un sit in pour dire "non" à l'annulation de la retraite anticipée. Cette action risque de ne pas s'arrêter à ce stade puisque les protestataires menacent d'inscrire ce mouvement de protestations dans la durée. En somme ils comptent se rassembler chaque jour en promettant de mobiliser plus de monde pour accentuer la pression.

Ces travailleurs trouvent injuste cette décision, ce d'autant qu'ils soutiennent que les conditions dans lesquelles ils travaillent sont d'une extrême difficulté. Ce qui justifierait davantage leur droit de partir en retraite avant l'âge limite fixé par la

loi, soit 60 ans. Cette fronde des travailleurs de Hassi R'mel n'est pas isolée. Car, au lendemain de l'annonce de cette décision, des travailleurs de la zone industrielle de Rouiba, ont fait entendre leurs voix. Il y a juste quelques jours des dizaines de travailleurs de la SNVI ont clairement dit "non" à cette décision en organisant un rassemblement de protestation et en promettant de revenir à la charge.

Ces travailleurs s'inscrivent en porte à faux avec la position de l'UGTA. L'organisation syndicale est partie prenante dans cette décision puisque, lors de la tripartite, son secrétaire général,

Abdelmadjid Sidi Said, n'a pas soufflé mot, signe qu'il soutient cette décision prise avant tout par le gouvernement avant d'y associer ses deux partenaires sociaux, à savoir ce syndicat justement et le patronat. Cette colère ne se limite pas seulement au secteur économique. En effet dans la Fonction publique, où l'UGTA est quasi absente, ce sont les syndicats autonomes qui prennent la tête de l'opposition. Des syndicats autonomes de plusieurs secteurs, notamment de l'Éducation et de la santé, ont d'ores et déjà pris position. Après consultations, des syndicats s'acheminent vers la création d'une intersyndicale dans le but de mieux organiser la riposte.

"Il est hors de question de revenir sur les acquis des travailleurs. Nous n'accepterons pas cette décision" dira, dépité, le chef de file d'une organisation syndicale activant dans le secteur de l'Éducation. C'est dire que le gouvernement ne risque pas de jouer sur du velours s'agissant de faire passer cette décision. Autant dire que l'on s'achemine tout droit vers un bras de fer entre les deux parties. Notons que lors de la séance de clôture de la tripartite le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé un nouveau projet de loi modifiant l'ordonnance 97-13 instituant le départ à la retraite sans condition d'âge.

Une commission sera mise sur pied pour élaborer ce projet de loi qui fixe l'âge de départ à la retraite à 60 ans.

K. H.

FUITES DES SUJETS DU BAC

Quatre employés de l'Onec arrêtés

PAR CHAHINE ASTOUATI

Quatre personnes du centre d'impression de l'Office national des examens et concours (Onec) de Kouba soupçonnées d'être impliquées dans les fuites des sujets du baccalauréat 2016 ont été arrêtées, a indiqué avant-hier le procureur de la République près le tribunal de Sidi-M'hamed, Khaled El-Bey.

"Quatre mis en cause ont été arrêtés et présentés aujourd'hui devant le parquet du tribunal de Sidi-M'hamed qui a demandé l'ouverture d'une information judiciaire contre eux pour abus de fonction, violation de secrets et complicité", a précisé le procureur de la République dans une déclaration à la presse en présence du responsable de la section de recherches de la Gendarmerie nationale,

le commandant Zaghdoudi Mourad.

L'enquête judiciaire "se poursuivra pour faire toute la lumière sur cette affaire", a-t-il affirmé. Suite à la fuite des sujets de certaines épreuves du baccalauréat 2016 sur les réseaux sociaux, les investigations préliminaires pour en identifier les auteurs ont été confiées à la "section de recherches de la Gendarmerie nationale d'Alger en coordination avec le Centre de prévention et de lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité, les spécialistes en cybercriminalité de la Gendarmerie nationale de Bir-Mourad-Rais, et les experts de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de Bouchaoui et de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC", a souligné Khaled El-Bey.

"Les investigations qui ont eu lieu au centre d'impression de l'Onec à Kouba ont montré que certains membres de la commission de lecture et de correction ont commis des infractions par rapport aux dispositions prévues pour sécuriser les sujets, dont l'interdiction d'avoir un appareil électronique durant leur présence dans le centre", a fait savoir le procureur de la République.

"Les expertises techniques menées sur les équipements saisis dont un ordinateur portable, un appareil photo, deux disques durs externes dont un d'une capacité de 500 Go ont montré que les mis en cause ont enfreint le règlement interne", a-t-il indiqué.

"Des séquences vidéo enregistrées par les caméras de surveillance à l'intérieur de l'atelier d'impression et à l'extérieur

du centre ont montré des mouvements suspects, ce qui a été confirmé par des témoins dans le cadre des investigations et expertises", a-t-il ajouté.

C. A.

LUTTE ANTITERRORISTE L'ANP capture un individu à Médéa

Un terroriste a été capturé avant-hier dans la wilaya de Médéa par l'Armée nationale populaire, dans une opération qui est toujours en cours, durant laquelle quatre terroristes avaient été tués, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le terroriste a été capturé par un détachement de l'ANP dans l'après-midi de jeudi 9 juin 2016, dans la zone de Rouakeche, près de la commune de Baâta à Médéa. Les éléments de l'armée ont saisi un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une paire de jumelles nocturnes, cinq chargeurs pour munitions et sept téléphones portables.

Il s'agit de la même opération menée mardi 8 juin à Baâta, ayant permis la neutralisation de quatre terroristes et la récupération de quatre pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions.

R. N.

ATTENTATS DE BAGHDAD

L'Algérie condamne

L'Algérie a condamné avec "vigueur", par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif, les deux attentats qui ont frappé avant-hier la capitale irakienne, Bagdad tout en exprimant sa solidarité avec le peuple irakien. "Nous condamnons avec vigueur les deux attentats qui ont frappé jeudi la capitale irakienne, Bagdad et qui ont coûté la vie à des civils innocents en plein mois de

Ramadhan, mois de clémence et de magnanimité, et exprimons notre solidarité avec les familles des victimes et avec le peuple irakien frère et son gouvernement", a indiqué M. Ben Ali Chérif dans une déclaration à l'APS.

"Ces actes criminels et lâches prouvent clairement une nouvelle fois que leurs auteurs qui se sont dénués de toute humanité s'acharnent dans leur barbarie en obéissant à la logique de la destruction

et de "Quoi qu'il en soit, la furie des attentats terroristes contre l'Irak et ses institutions, ne peut en aucun cas entamer la détermination du peuple irakien frère et sa direction éclairée, à poursuivre sa lutte contre le terrorisme et à œuvrer à la construction d'une société où règnent sécurité et stabilité et où les citoyens jouissent de prospérité et de bien-être, conclut le porte parole.

R. N.

IMPORTATION DE CIMENT

Bouchouareb promet une "autosuffisance" en 2016

Le ministre de l'Industrie et des Mines, **Abdeslam Bouchouareb**, a affirmé avant-hier à Mascara que l'Algérie "n'importera plus de ciment après 2016".

PAR RIAD EL HADI

On "n'importera plus de ciment après 2016", a-t-il confirmé en marge de l'inauguration de l'extension de la cimenterie Zahana de Mascara, du groupe Gica de, ajoutant que son département "table sur un excédent de production destiné à l'exportation à partir de fin 2017".

L'Algérie importe jusqu'à 3 millions de tonnes de ciment par an, et elle a besoin de porter sa production de ciment à plus de 21 millions de tonnes/an pour couvrir ses besoins.

La production nationale actuelle de ciment avoisine 18 millions de tonnes/an, dont 11,5 millions de tonnes sont produites par les 12 cimenteries publiques. Le manque de l'offre en ciment est à l'origine d'une flambée des prix constatée sur le marché.

Le groupe Gica ambitionne de produire 20 millions de tonnes d'ici à la fin 2016 et de porter sa production à 29 millions de tonnes en 2018. Par ailleurs, le ministre a procédé au parc industriel de Sidi-el-Khattab à Relizane à la pose de la première pierre du méga-complexe de textile, initié dans le cadre d'un partenariat algéro-turc.

A cette occasion, le ministre a estimé que ce méga-complexe "est un acquis dans le domaine de l'industrie textile pour la wilaya de Relizane et pour le pays tout entier. Relizane est devenu un pôle industriel d'excellence", s'est-il félicité.

Il a également rappelé que ce complexe, "une fois opérationnel, assurera une variété de produits textiles et de tissages dont



Abdeslam Bouchouareb.

60 % de la production seront destinés aux marchés étrangers". Il a indiqué que "ce projet s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans son volet économique et visant à réduire les importations, à diversifier l'économie nationale et à contribuer à la formation d'une main d'œuvre locale au niveau du futur centre de formation, prévu dans ce complexe".

Ce projet, présenté comme le premier du genre et le plus grand au niveau africain, a été lancé au dernier trimestre de l'année dernière, pour concrétiser un accord selon la règle 49/51 entre un groupe industriel de confection côté algérien et du groupe turc "Taipa" spécialisé en tissage, selon le directeur local de l'industrie.

Le méga-complexe sera réalisé en deux phases par l'entreprise turque "Astay". La première, s'étalant de 2015 à 2018, porte sur la réalisation de huit unités de tissage et de confection, d'un centre d'affaires, d'une école de formation aux métiers du tissage et de couture d'une capacité d'ac-

cueil de 400 stagiaires, et d'une cité résidentielle de 567 logements destinés au personnel. La deuxième phase, dont le lancement est prévu avant la fin de la première (2016-2020), concerne la réalisation de 10 autres usines de production, entre autres, d'accessoires de vêtements prêt-à-porter et de fibres synthétiques.

Ce complexe dont le délai de réalisation est fixé à 36 mois pour un investissement de l'ordre de 58 milliards DA, devra générer 25.000 postes d'emploi.

Une superficie de 250 hectares est consacrée à ce projet. Une fois réalisé, le futur complexe devra satisfaire les besoins du

marché national en matière de vêtements pour femmes, hommes et enfants avec une production prévisionnelle de 60 millions de mètres de tissu et 30 millions de jeans par an dont 40 % destiné au marché national et le reste à l'exportation.

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie et des Mines a procédé, au niveau du même parc industriel, à la mise en service d'une usine de production de câbles électriques. Avec un effectif de quelque 500 travailleurs, l'usine produira 12.000 tonnes de câbles par an.

Au même parc industriel, il a mis en service deux lignes de moyenne tension destinées à alimenter le site en énergie électrique ainsi qu'une station mobile d'une capacité de production de 40 mégawatts ampères. Le projet, réalisé en quatre mois, a coûté 13 milliards DA.

Le parc, s'étendant sur une surface de 500 hectares, est désormais alimenté en gaz naturel par le biais d'un réseau de 8 km de conduites pour le transport et 32 autres km de conduites pour la distribution de cette énergie.

Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Relizane en inaugurant une usine de produits d'étanchéité et de bitumage dans la zone d'activités de Yellel. Le projet, initié par un investisseur privé, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat algéro-allemand. L'usine emploie 100 travailleurs et produira 100 tonnes de produits de bitumage par an.

R. E.

Fiche technique de la cimenterie de Zahana (SCIZ-Mascara)

Capital initial : 1,92 milliard DA : 65 % Gica, 35% Asec compagny (Egypte);
Capital après extension : 30 milliards DA
Date d'entrée en production : 1976;
Capacité nominale de production : 1,2 million de tonnes de ciment/an;
Production en 2014 : 710.558 tonnes.
Objectif à atteindre : 2,5 tonnes/an
Emplois : 1.000 employés (directs et indirects).

R. N.

DÉLÉGUÉ NATIONAL À LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Sellal installe Meriem Cherfi

PAR RANIA NAILI

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé avant-hier à Alger à l'installation de Meriem Cherfi en qualité de déléguée nationale, président de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance.

Cet organe, placé auprès du Premier ministre, a pour mission de veiller à la protection et la promotion des droits de l'enfant en matières sociale et judiciaire.

Lors de cette audience, le Premier ministre a précisé que la protection de l'enfance "est une mission des plus nobles, au regard de nos traditions et de notre culture. Elle est d'autant que les nouvelles technologies de l'information et la fragilité de l'environnement dans un monde en perpétuel changement n'épargnent personne et encore moins les plus faibles et les enfants".

Dans le même contexte, le Premier ministre a demandé aux membres de l'organe de "se consacrer pleinement, en relation avec les institutions concernées, à protéger les droits des enfants sans discrimination de sexe, de couleur, de langue, d'opinion et de handicap".

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de membres du gouvernement et du président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Farouk

Ksentini. Le Délégué national à la protection de l'enfance a pour mission principale de promouvoir les droits de cette couche vulnérable de la société, selon la loi numéro 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant.

Nommé par décret présidentiel parmi les personnalités nationales jouissant d'une expérience et connues pour l'intérêt qu'elles portent à l'enfance, le Délégué national préside l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance.

Selon l'article 14 de la même loi, le Délégué national visite les services chargés de la protection de l'enfance et émet toute proposition susceptible d'améliorer leur fonctionnement ou leur organisation.

Il est saisi, par tout enfant, son représentant légal ou toute personne physique ou morale, des dénonciations relatives aux atteintes aux droits de l'enfant, précise l'article 15 du texte.

Ce Délégué transmet les dénonciations prévues à l'article 15, au service du milieu ouvert compétent pour enquête et prise de mesures adéquates conformément aux modalités prévues par la présente loi.

Il transmet les dénonciations qui peuvent revêtir une qualification pénale au ministre de la justice, garde des sceaux, qui saisit le procureur général compétent pour la

mise en mouvement de l'action publique le cas échéant. Les administrations et institutions publiques ainsi que toute personne chargée de la sauvegarde de l'enfance sont tenues de faciliter le travail du Délégué national et de mettre à sa disposition tous les renseignements qu'il demande avec obligation de ne pas les divulguer aux tiers, énonce l'article 17 du texte de loi, qui explique, dans son article 18, que le secret professionnel "ne peut être opposé au Délégué national".

Les personnes physiques et morales qui ont fourni des renseignements dénonçant des atteintes aux droits de l'enfant au Délégué national et qui ont agi de bonne foi "sont déchargées de toute responsabilité administrative, civile ou pénale même si les enquêtes n'ont abouti à aucun résultat", assure le même article.

Le Délégué national contribue à l'élaboration des rapports relatifs aux droits de l'enfant que l'État présente aux institutions internationales et régionales spécialisées.

Il établit un rapport annuel sur la situation des droits de l'enfant et l'état d'exécution de la convention sur les droits de l'enfant, qu'il soumet au président de la République. Ce rapport fera l'objet de publication et de vulgarisation dans les trois mois qui suivent cette notification, explique l'article 20 de la même loi.

R. N.

ABSENCE D'HYGIÈNE, D'ÉTIQUETAGE ET DE NORMES DE CONTRÔLE

Une menace pour la santé publique

Le commerce sans normes d'hygiène, d'étiquetages qui se déploie dans les rues est une menace pour la sécurité alimentaire et la santé publique. Les moindres règles ne sont pas observées alors que les pouvoirs publics ne cessent de marteler que des mesures de contrôle seront menées.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les conséquences sont souvent dramatiques avec le lot d'intoxications alimentaires avec malheureusement parfois même des décès. Et la liste reste ouverte pour les multiples entorses aux règles élémentaires de la commercialisation des produits frais. Les dernières statistiques révélées par le ministre du Commerce sur le nombre des intoxications alimentaires dues à l'absence des normes d'hygiène oscillent entre 3.000 et 5.000 cas. Ce fait n'est pas nouveau puisqu'en amont l'activité commerciale qui bénéficie certes de mesures de facilitations est, en revanche, sujette "à une prolifération de commerçants qui activent sans respects de lois et procédures sur les normes" indique un des responsables du ministère du Commerce. Une autre source dénonce "la complicité de certains services qui accordent des registres de commerce et certificats de conformité à des commerçants qui ne respectent pas les règles d'hygiène". Dans ce lot d'activités figurent les pâtisseries, les laitages et les viandes congelées mal conservées. Ainsi, des milliers de dossiers sont déposés quotidiennement au niveau des différentes antennes du CNRC pour obtenir le quitus d'activité. Ainsi, les opérateurs de trans-



Depuis la "libéralisation" du commerce en Algérie, les intoxications se sont démultipliées.

formation des viandes représentent 3,3 % de l'ensemble des activités commerciales avec cependant "des entorses constatées sur la conservation, l'absence de règles sur le froid et la dénomination originale des produits" relève un des rapports de la répression des fraudes et du contrôle de qualité en juin dernier. Le plus grand danger vient des produits périssables pour

lesquels il y a très peu de contrôle sur la provenance et les indices de marque et d'hygiène. Selon le constat prélevé par le service de répression des fraudes du ministère du commerce "le non-respect des normes d'hygiène et l'excès d'additifs alimentaires dans les produits carnés ont pour conséquences les tumeurs de thyroïde et les troubles neurologiques". Le

ministère du Commerce aurait décidé de sévir pour mettre les bouchées doubles sur le contrôle et la prévention. "La loi sur la protection des consommateurs est fin prête" et entrera en vigueur bientôt. Mais l'action qui suscite le plus d'intérêt est celle qui touche l'extension de laboratoires de contrôle des produits agro-alimentaires à une vingtaine prochainement. Pour donner plus de crédibilité à la démarche, le ministère du Commerce mise sur "l'adoption de 24 méthodes d'analyses des produits alimentaires dont 11 concernent les viandes et leurs dérivés". Pour ces derniers produits, il est relevé que "leur vente à l'air libre est interdite en dehors des boucheries". Pour les produits frais périssables, en dehors des analyses de contrôle classique, il est signifié "aux laboratoires de procéder aux contre-expertises en cas de doute sur leur origine ou en cas d'absence des barres de protection". En outre, les pouvoirs publics entendent créer une commission consultative chargée de veiller sur le contrôle et l'éradication des produits dangereux.

F. A.

INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

L'amende fixée entre 5.000 et 7.000 DA

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le projet de révision du Code de la route adopté récemment par le Conseil du gouvernement a permis d'augmenter la valeur des amendes aux infractions à l'origine des accidents, notamment ceux classés au 4^e degré, a annoncé, avant-hier, Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur. L'amende est fixée entre 5.000 dinars et 7.000 dinars, a-t-il affirmé, selon des propos rapportés par l'agence APS. Selon Bedoui, qui s'exprimait au Sénat, les accidents de la route coûtent à l'État 100 milliards de dinars par an. "La moyenne des accidents de la route avoisine les 4.000 morts/an, coûtant à l'État 100 milliards de dinars", ce qui exige "l'introduction de nouvelles dispositions dans le Code de la route, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route à l'origine des accidents de la circulation et la mise en place du permis à points", a expliqué le

ministre.

A une question d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures prises pour réduire les accidents de la route, Bedoui a indiqué que "la moyenne des accidents de la route avoisine les 4.000 morts/an, coûtant à l'État 100 milliards de dinars", ce qui exige "l'introduction de nouvelles dispositions dans le code de la route, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route à l'origine des accidents de la circulation et la mise en place du permis à points".

"L'élément humain, notamment en ce qui concerne le non respect des règles de conduite, est le dénominateur commun dans 95 % des accidents de la route", a indiqué le ministre, soulignant que l'excès de vitesse et les dépassements dangereux étaient à l'origine de 50 % du nombre global des accidents de la circulation.

Les expériences d'entreprises étrangères mises à profit. A cet effet, les expériences des entreprises en charge de la sécurité routière dans certains pays, à l'instar de

l'Espagne et la France ont été mises à profit pour accompagner les réformes initiées par l'Algérie dans ce domaine, et ce à travers un projet de jumelage et d'une convention de coopération d'une durée de cinq ans. A une question sur la réduction de la pose "anarchique" des ralentisseurs, Bedoui a indiqué que le ministère de l'Intérieur a émis en février dernier, en collaboration avec le ministère des Travaux publics, une directive visant à rappeler aux citoyens le règlement en vigueur et à prendre les mesures visant à "réadapter les ralentisseurs non conformes aux critères techniques et à supprimer progressivement celles réalisées sans autorisation".

La directive vise également à mettre en place de plaques de signalisation horizontales et verticales pour indiquer la présence de ces ralentisseurs, avec l'association des services techniques des travaux publics à la réalisation de ces dos d'ânes, outre l'interdiction de leur pose au niveau des routes à grande circulation.

R. R.

RESSOURCES EN EAU

Des projets gelés faute d'argent

PAR RACIM NIDAL

De nombreux projets de construction de barrages et de conduites d'alimentation en eau potable n'ont pas "été lancés en raison du manque d'argent", a déclaré avant-hier le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri. "Au regard des exigences budgétaires dictées par la baisse des recettes en raison de la chute des prix du pétrole, de nombreux projets dont les travaux n'ont pas encore été lancés ont été provisoirement gelés", a affirmé Nouri, en réponse aux questions

orales des membres du Conseil de la Nation sur certains projets locaux, lors d'une séance plénière, rapporte l'APS.

Parmi les projets gelés figure la réalisation d'une station d'épurement des eaux usées à Berouaghia, inscrit au programme quinquennal 2010-2015 et dont les appels d'offres nationaux et internationaux lancés par le ministère ont été infructueux, selon le ministre.

Interrogé sur l'avenir du projet de réalisation du barrage Zakakat dans la commune d'Abadla, Nouri a insisté sur "la faisabilité économique du projet notamment dans

la conjoncture que traverse le pays actuellement".

Pour le ministre, le "barrage doit d'abord faire l'objet d'une étude technique minutieuse avant toute décision concernant le lancement ou non des travaux de réalisation".

Selon Nouri, les "études préliminaires ont démontré que les capacités de stockage du site actuel du barrage sont limitées en sus de la salinité de l'eau du site qui exige des études approfondies pour déterminer la faisabilité du projet".

R. N.

NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Toujours "d'actualité" selon le gouvernement

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a indiqué avant-hier à Alger que le gouvernement n'envisage pas de renoncer à la finalisation du projet du nouveau découpage administratif précisant que la deuxième phase du projet qui concerne les wilayas des Hauts-Plateaux sera concrétisée en cours d'année.

En réponse à un membre du Conseil de la Nation qui demandait pourquoi la daïra de Aïn-Sefra n'a pas été promue wilaya déléguée, le ministre a expliqué que le nouveau découpage administratif, prévu en 2014, en était à sa deuxième phase impliquant les wilaya des Hauts-Plateaux. "Le gouvernement n'envisage nullement de renoncer à la finalisation du projet", a-t-il insisté.

Bedoui a rappelé à ce propos que "la première phase du projet avait concerné la création de dix wilaya déléguées dans huit wilayas du sud du pays, indiquant que sur instruction du Premier ministre Abdelmalek Sellal, la deuxième phase sera parachevée en cours d'année".

Le ministre a assuré que "les préparatifs de la création de wilaya déléguées dans les hauts plateaux avancent", et que "les résultats seront soumis, en temps opportun, au gouvernement et au Conseil des ministres".

Les "services compétents ont été chargés de faire des propositions à ce sujet", a encore fait savoir M. Bedoui soulignant que "tous les critères seront pris en compte dans le cadre d'une étude globale destinée à déterminer les conditions nécessaires pour passer au statut de wilaya déléguée". La "même méthodologie utilisée pour les wilayas du Sud sera adoptée", a-t-il affirmé.

R. N.

ATTIRER PLUS DE TOURISTES EN ALGÉRIE

Vers la facilitation de l'obtention du visa

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amara Ghoul, a indiqué que des "facilitations allaient être prises pour attirer plus de touristes étrangers en Algérie", rapporte l'APS.

PAR ROSA CHAOUI

Le ministre, qui inspectait jeudi des projets touristiques à Alger, a fait savoir que son secteur a noté en début d'année une "forte présence de touristes étrangers, notamment dans les villes du Sud. Ceci représente un indicateur positif qui encourage le secteur à déployer davantage d'efforts pour attirer plus de touristes", précise-t-il. Parmi ces mesures, la facilitation de l'obtention du visa, l'organisation du transport et les espaces d'accueil. Pour parvenir à faire de l'Algérie une destination touristique importante le ministre a annoncé que son département "travaille en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères", soulignant aussi l'"importance du rôle des ambassadeurs algériens à l'étranger dans cette

démarche".

Cette stratégie de promotion de la destination de l'Algérie s'appuie aussi sur des partenariats avec d'autres pays.

Selon le ministre, des "projets sont actuellement en cours avec le Portugal pour l'organisation de circuits touristiques portant sur l'ouverture de nouvelles lignes maritimes qui toucheront plus tard la Croatie". Il a ajouté que "d'autres mesures en coordination avec plusieurs pays étrangers seront mises en place pour accueillir des groupes de touristes étrangers. Des pays comme la Chine, le Japon, d'Europe de l'est, du Golfe et d'Amérique latine".

À propos des infrastructures d'accueil dans la capitale, il a précisé que "celles-ci passeront de 19.000 lits à 50.000 d'ici à 2017 grâce à la concrétisation d'un nombre important de projets".



Amara Ghoul.

Cette visite d'inspection s'est clôturée par l'inauguration de 10 espaces forestiers à Alger, notamment la forêt urbaine et de loisirs à Ben-Aknoun qui s'étend sur douze hectares, la réouverture de la piscine de

proximité des Eucalyptus, l'agence de voyages et de tourisme Safir Tours à l'office Riad el-Feth et enfin l'hôtel Ikram edhayf dans la commune de Sidi-M'hamed.

R. C.

LIGNE FERROVIAIRE THENIA - TIZI OUZOU

Inauguration le 5 juillet

PAR IDIR AMMOUR

La ligne ferroviaire électrifiée Thenia/Tizi-Ouzou, dans sa partie Bordj Menail-Oued Aïssi, sera mise en service le 5 juillet 2016, a déclaré le directeur général de la SNTF, Yacine Benabdallah, lors de son passage à l'émission *L'invité de la rédaction* de la chaîne III de la Radio nationale. Lancé en mai 2010 pour un délai de réalisation de 20 mois, le projet de modernisation et

d'électrification de la voie ferrée Thénia-Oued Aïssi, a connu un retard dans sa livraison. Elle s'est fait longuement attendre, mais apparemment cette fois-ci sera la bonne. Ce projet de 64 kilomètres de rail est confié à un consortium international constitué par Teixeira Duarte (Portugal) via sa filiale Somafel pour le lot de l'électrification, l'ETRBH (Algérie) pour les travaux de terrassements, Ozgun (Turquie) pour la réalisation des tunnels et Enysee (Espagne) pour la partie signalisation, énergie et télécommunications. Le montant du contrat pour ce projet est de 450 millions d'euros pour une durée de réalisation de 30 mois. Selon les indications fournies par le maître de l'ouvrage, le doublement de la voie de la ligne Thénia-Tizi Ouzou sera effectué et équipé conformément aux normes de l'ETCS (European Train Control System).

Ce train électrifié d'une vitesse de 160 km/h facilitera le déplacement vers la capitale et inversement de 3 à 4 millions de voyageurs/an et 500.000 tonnes de marchandises/an. Lors de ce rendez-vous radiophonique, le patron des cheminots a étalé les grandes lignes envisagées par son entreprise. Il a affirmé que la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) prévoit d'acquiescer 17 % du marché du transport de marchandises d'ici à 2020, contre 2 % actuellement. Le DG de la SNTF a fait savoir que "la réception récente de 10 locomotives, que viendront renforcer 20 autres machines du même type, va permettre à son entreprise de récupérer une bonne part du fer transporté, jusqu'alors, par voie routière". La SNTF, a-t-il indiqué, "ambitionne de diversifier ses activités". Yacine Benabdallah a souligné, en outre, que la

"SNTF projette, à court terme, d'assurer le convoi annuel de 160 millions de tonnes de marchandises et d'aller progressivement au-delà, en mettant en avant des prix compétitifs ajoutés à une rapidité de livraison". Sur ce dernier registre, l'invité de la Radio algérienne a tenu à expliquer que "la connexion du réseau ferroviaire avec les plateformes portuaires ajoutée au transport de produits miniers (phosphate et fer en particulier) ouvre à la SNTF des perspectives prometteuses lui permettant d'être optimiste". Par ailleurs, et en ce qui concerne le transport de voyageurs, le DG de la SNTF a noté que "de gros efforts sont entrepris pour améliorer substantiellement le confort des passagers, notamment en intervenant sur les systèmes de climatisation des compartiments".

I. A.

SÉCURITÉ DURANT RAMADHAN

La DGSN met en place un plan spécial

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mis en place son plan de sécurité spécial Ramadhan en mobilisant toutes les forces de sécurité à travers le territoire national en vue d'assurer aux citoyens la sécurité et la quiétude.

La DGSN a précisé dans un communiqué avoir activé "son plan de sécurité spécial Ramadhan qui coïncide avec la saison estivale 2016 en mobilisant toutes les forces de sécurité à travers le territoire national en vue d'assurer la sécurité et la quiétude, outre la fluidité du trafic routier 24h/24h".

Le responsable de la cellule de communication, le commissaire divisionnaire Amar Laaroum a indiqué que les patrouilles mobilisées sont dotées de caméras de contrôle reliées aux centres des opérations et soutenues par l'unité aérienne de la Sécurité nationale notamment dans les grandes

villes, "ce qui permettra d'intervenir rapidement en cas de nécessité". Il a ajouté que le programme tracé à cette occasion vise à "intensifier les activités de prévention dans divers domaines qu'il s'agisse de la sécurité routière, de la santé publique ou de l'ordre public".

Ce plan a été mis en place, selon la même source, "après une étude minutieuse des différents points des villes où la circulation des citoyens et des familles est importante et ce à travers un déploiement renforcé sur le terrain des forces de l'ordre sur les routes principales et secondaires et certains points noirs".

Les mesures prises à ce titre axent sur "l'intensification des patrouilles pédestres et mobiles dans les lieux qui enregistrent une grande affluence, notamment durant les soirées ramadhanesques".

Les agents de l'ordre seront également déployés dans les marchés, les "établisse-

ments publics et les stations de transport urbain et ferroviaire afin d'assurer la sécurité et la quiétude des citoyens".

Le même responsable a souligné, par ailleurs, que les opérations ciblant les sites suspects seront renforcées par des équipes de recherche et d'investigation pour éviter toute atteinte à l'ordre public.

Par ailleurs, "un plan de sécurité spécial est mis en place pour sécuriser les marchés, veiller au respect des règles de l'offre et de la demande et lutter contre les activités commerciales illégales".

La DGSN appelle les usagers de la route au "respect du code de la route, à éviter tout comportement dangereux (excès de vitesse) notamment avant la rupture du jeûne et à coopérer avec les brigades de prévention routière pour un Ramadhan sans accidents".

R. N.

PROMOTION OOREDOO SUR LE SERVICE "KHAABBARNI"

Pour Ramadhan, le Bouquet islamique à... 1 DA

Ooredoo célèbre l'arrivée du mois de Ramadhan avec ses clients et lance une promotion sur le bouquet islamique de son service "Khabbarni" valable du premier jour du mois sacré jusqu'au deuxième jour de Aïd-el-Fitr. Ainsi, les clients de Ooredoo peuvent bénéficier du Bouquet Islamique à 1 DA seulement, leur permettant d'accéder à un contenu riche, à savoir : hadith, douaa, conseils, horaires de prières, histoires islamiques et météo.

Khabbarni est un service d'informations qui permet au client de recevoir toute l'actualité en direct sur son mobile, avec un large choix comprenant différents bouquets adaptés aux besoins de chacun : islamique, foot et pro. Des contenus riches tels que les horaires de prières, les programmes TV, la météo, disponibles en arabe et en français et accessibles en toute simplicité.

Le client peut sélectionner les bouquets qu'il souhaite recevoir sur son mobile et ce, en choisissant l'une des deux formules proposées : via un abonnement mensuel à partir de 50 DA ou à la demande, en composant gratuitement le *515#.

A travers cette nouvelle promotion, Ooredoo enrichit le quotidien de ses clients en ce mois de piété en leur offrant des services adaptés à leurs besoins et aux meilleurs tarifs.

ESPACES BOISÉS MÉDITERRANÉENS

L'exemple de la mise en œuvre de démarches participatives

L'auteur de cette étude, Zoubir Sahli, propose le cas du Parc national de Chréa - Algérie dont l'objectif essentiel consiste à répondre à d'importants défis, parmi lesquels la lutte contre toutes les formes de dégradation ainsi que le développement durable

Ce rapport a été rédigé dans le cadre du projet "Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux". Concernant le contexte de l'étude, la gestion des territoires boisés s'inscrit dans le contexte de la multifonctionnalité (fonctions écologiques, production de produits ligneux et non ligneux, paysages, espaces récréatifs, etc., dont les usages peuvent être concurrents et à l'origine de situations conflictuelles), de problématiques de préservation de l'environnement et de développement socio-économique qui dépassent le secteur forestier, rapporte l'Observatoire économique euroméditerranéen basé à Marseille.

La dépendance des populations locales vis-à-vis des services fournis par les



écosystèmes boisés, qu'ils contribuent parfois à dégrader est un facteur important qu'il convient également de considérer. Ce type de gestion qui ne peut être seulement administratif et technique se doit d'être largement de type participatif. Les démarches participatives qui seront développées et diffusées à travers des projets qui visent la réhabilitation et le développement des espaces boisés comme le site du Parc national de Chréa en Algérie ont ainsi pour objectif de répondre à d'importants défis, parmi lesquels la lutte contre toutes les formes

de dégradation ainsi que le développement durable et local de toutes les potentialités naturelles et humaines et ce, en encourageant les approches systémiques, ajoute cette source. Pour ce faire, il est nécessaire de faciliter la concertation et la participation de l'ensemble des acteurs vivant au sein et à la périphérie de ces territoires aux décisions de gestion de ces espaces et à leur mise en œuvre. Impliquer les multiples usagers d'un territoire dans sa gestion et son aménagement permettra à la fois de prendre en compte les besoins de ces

usagers en termes de biens et de services fournis par les écosystèmes, et de sensibiliser les usagers à la vulnérabilité de l'écosystème dont ils peuvent dépendre, précisent les experts de l'Observatoire. Ces démarches participatives permettront également de renforcer le dialogue et la collaboration entre le secteur de la conservation des espaces boisés et les autres secteurs (eau, agriculture, énergie, tourisme, environnement, aménagement du territoire, etc.).

A. A.

SEMENCES DE POMME DE TERRE PRÉ-BASE

Succès de la 1^{re} expérience de production à Guelma

L'expérience de production de semences de pomme de terre de la classe pré-base effectuée au niveau de la ferme pilote Richi-Abdelmadjid de la commune de Blekheir (Guelma) a été "très concluante" ouvrant de grandes perspectives pour le développement de la filière, a indiqué le directeur de la ferme, Brahim Bousseta. L'expérience a été effectuée, au titre de la saison 2015/2016, dans le cadre du programme national de production de plants de pomme de terre "100 % algérien" s'étalant jusqu'en 2018, a indiqué ce responsable qui a précisé que les plants pré-base précèdent l'obtention des plants de base qui sont eux destinés à la production de la pomme de terre.

L'expérience a porté sur la plantation de 184.000 mini-tubercules (12,5 quintaux) fournis par la société agro-développement (Sagrodev) de Sétif sur une superficie de 1,6 hectare permettant la production de 220 quintaux de semences de première génération (G1), a précisé la même source, notant que chacune des 44 serres utilisées a produit 5 quintaux. La récolte obtenue a été mise à la disposition du Groupe semences, plants et géniteurs (GSPG) et des échantillons ont été envoyés au Centre nationale de contrôle et certification des semences. Pour la saison 2016/2017 (août/décembre), la ferme a prévu de doubler la surface consacrée à la production de semences pré-

base des trois variétés de pomme de terre "condor", "spunta" et "désirée", a indiqué son directeur qui a souligné que d'ici à 2018, 400 serres installées sur 8 hectares seront réservées pour la culture de cette classe de plants de base. "La ferme a consacré, au titre de l'actuelle saison, 30 hectares de champs ouverts pour la production des semences de pomme de terre de la classe super élite", a souligné Brahim Bousseta qui a expliqué que la production de semences de pomme de terre passe par sept stades dont celui intermédiaire de la classe de pré-base qui fournit les plants qui seront utilisés par les cultivateurs multiplicateurs. Pour garantir la réussite de l'opération, la

ferme projette, a assuré son responsable, "de réaliser des études de sol préalables à l'installation des serres, d'acquiescer des équipements pour les travaux agricoles sous serre, la mise en place de système d'irrigation au goutte-à-goutte, la réalisation d'espaces de stockage et le renforcement de son personnel technique". Choisie par les instances centrales pour constituer un pôle de production de semences dans la région Est, la ferme Richi-Abdelmadjid exploite 1.014 hectares dont 980 en irriguée. Elle est surtout spécialisée dans la production des semences, les céréales, les légumineuses et la tomate industrielle.

R. E.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Revoir le système pour plus de développement social et moins d'assistanat

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mounia Meslem, a plaidé pour la "réfonde" du système de solidarité nationale, appelant à s'éloigner de l'"assistanat" en faveur d'un véritable développement social. "On va dans le sens de revoir le système de solidarité nationale en s'éloignant de l'assistanat, en travaillant davantage pour un développement social", a déclaré Mme Meslem sur les ondes de la radio nationale, rappelant les différents dis-

positifs d'insertion sociale et de création d'emplois. Rappelant que l'État algérien "est à caractère social par excellence", elle a expliqué que son département a tracé un programme d'aide et d'accompagnement dans le sens du développement social, notamment par le biais de l'ADS et de l'Angem et d'autres dispositifs qui aident les chômeurs, les femmes et les couches vulnérables à s'en sortir par le financement de microcrédits conformément à l'orientation du gouvernement. "Nous avons un mot d'ordre: élargir la

couche sociale moyenne et rétrécir celle des démunis, c'est pour cette raison que nous avons mis en place cette multitude de mécanismes", a-t-elle expliqué, avouant en outre que les procédures de certains nécessitent une révision à l'exemple du dispositif Blanche Algérie. En réponse à une question sur le nombre de nécessiteux, la ministre a indiqué que le fichier de son département fait ressortir 854.814 personnes, bénéficiant de l'AFS (allocation forfaitaire de solidarité) pour un budget équivalent à 42,5

milliards de dinars, soulignant à ce propos, la "nécessité" de travailler sur le ciblage et la définition de la notion "nécessiteux". "On ne peut pas dire que les aides vont à ceux qui en ont vraiment besoin. Pour qu'on puisse être efficaces, il faut arriver à une définition nationale de démunis permettant à toutes les aides et pas seulement de la Solidarité à aller à qui de droit", a-t-elle soutenu.

R. E.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

**Mise en service
de la trémie
du centre-ville**

La trémie jouxtant le lycée Saïd-Zerrouki du centre-ville de Bordj Bou-Arreridj a été ouverte, la semaine dernière, à la circulation dans les deux sens, avant sa réception officielle, a indiqué la Direction locale des travaux publics (DTP).

La même source a souligné que cet ouvrage allait "grandement participer à fluidifier le trafic et réduire la congestion routière, notamment entre la Maison de la Culture Mohamed-Boudiaf et la jonction menant au marché Boumezreg".

La même source a ajouté que l'ouverture de la nouvelle trémie permettra l'achèvement des travaux d'aménagement externes avec, entre autres, l'installation des panneaux de signalisation et l'embellissement du site.

Lancée en juin 2014, pour une durée de réalisation de 8 mois, ce projet avait enregistré beaucoup de retard au début des travaux et imposé "un suivi rigoureux" de la part des autorités locales à ce projet.

Des instructions ont été données aux parties concernées pour accélérer le rythme des travaux de cet ouvrage avec l'objectif de sa mise partielle à la circulation, avant le début du mois de Juin, en attendant la réception intégrale du projet au cours des prochaines semaines, a-t-on noté.

Dans le même contexte, la wilaya de Bordj Bou-Arreridj a bénéficié de deux projets de trémie inscrits dans le programme des projets routiers pour réguler la circulation dans la capitale des Bibans.

La première trémie, sera implantée du côté du lycée Saïd Zerrouki, d'un linéaire de 260 mètres, dont 56 m couvert, alors que la deuxième d'une longueur de 260 mètres prendra naissance depuis l'entrée Est de la ville et débouche au niveau du quartier des 500 logements reliant la route nationale (RN) n°5 au chemin de wilaya (CW) n° 42. Une fois concrétisées, ces deux ouvrages contribueront à la réduction de la congestion du trafic, et permettront notamment de "fluidifier considérablement" la circulation dans la ville de Bordj Bou-Arreridj, en particulier au centre-ville et à proximité des institutions publiques et de services.

MOSTAGANEM

**Remise de 829
pré-affectations de
logements sociaux**

Pas moins de 829 pré-affectations de logements sociaux locatifs ont été attribuées, la semaine dernière, à leurs bénéficiaires de la commune de Mostaganem. Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar a présidé la cérémonie de remise symbolique de 40 décisions de pré-affectations de logements à El-Hachm (Sayada), dont le taux d'avancement des travaux a atteint 85%. Il est prévu la remise d'autres décisions dans les prochains jours.

Le responsable a indiqué que la commune de Mostaganem n'a pas enregistré d'opération d'attribution de logements sociaux depuis 2004 en dehors du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), soulignant que ce premier lot concerne les demandeurs de logement social de 1998 à 2001, en attendant un autre lot les prochains jours.

Il a ajouté que 1.364 autres pré-affectation de logements sociaux seront attribuées à la fin du mois du ramadhan prochain dont 1.000 unités pour la commune de Mostaganem et le restant aux dairas de Bouguirat et Hassi Mamèche, insistant sur la priorité à l'ancienneté dans l'opération d'attribution.

M. Temmar a souligné que 6.000 logements de différents programmes seront distribués cette année dans la wilaya de Mostaganem. Par ailleurs, le directeur de wilaya de l'habitat, Larbi Bahloul a annoncé la remise de 2.299 pré-affectations de logements sociaux locatifs en fin d'année courant dans les dairas d'Ain Nouissy, d'Ain Tedèles, de Bouguirat, de Sidi Lkahdar, de Sidi Ali, de Kheireddine et de Mostaganem.

D'autres décisions de 1.342 logements ont été remises en début d'année dans les dairas de Kheireddine, Sidi Ali, Hassi Mamèche, Mesra et Bouguirat.

APS

JIJEL, PORT DE BOUDIS

Opération de dragage

Afin d'extraire entre 40 et 50.000 mètres cubes de sable et de déchets encombrant l'entrée et le bassin du port de Boudis (Jijel), une opération de dragage de cette infrastructure portuaire a été lancée samedi dernier.

PAR BOUZIANE MEHDI

Confiés à l'entreprise publique Meditram, spécialisée dans les travaux maritimes pour un montant de 110 millions de dinars et un délai de quinze jours, ces travaux permettront un meilleur accès et circulation aux abords et à l'intérieur du port. C'est en présence notamment du Président-directeur général de l'Entreprise portuaire de Djendjen (EPJ), des directeurs de wilaya des Transports, des Travaux publics et de

la Pêche, que le coup d'envoi des travaux a été donné par le wali, Larbi Merzoug.

Selon l'APS, une drague à godet d'une capacité de 15.000 m3 par voyage a commencé à opérer depuis le chenal pour progresser graduellement vers le bassin du port dont le niveau de sable a atteint des proportions jugées alarmantes, constituant un risque pour les bateaux à l'entrée et à la sortie.

Les derniers temps, une quinzaine de chalutiers et sardinières avaient toutes les peines à circuler dans cet espace en raison du fort ensablement des lieux, a confié à l'APS le président de la Chambre de la pêche, soulignant que des relevés bathymétriques ont été effectués et révélé l'urgence d'un dragage du port.

Cette infrastructure portuaire a bénéficié d'un dragage en 2006, ce qui est tout à fait normal, d'autant que l'ensablement des ports et abris de pêche est un phénomène naturel que connaissent les ports du monde entier, a

affirmé le même responsable à l'APS. S'agissant des délais de réalisation, les travaux seront achevés dans 15 jours, a assuré un responsable de Meditram, affirmant que le sable extrait des lieux, du fait de sa pollution, ne sera pas utilisé à d'autres fins (bâtiment, construction, travaux publics ...).

Le wali a, dans une déclaration à la presse, invité les professionnels de la pêche et utilisateurs du port à collaborer au programme d'animation prévu, pendant la saison estivale, dans cette infrastructure, et annonçant que ce port sera ouvert aux visiteurs, comme lieu de villégiature et de découverte pour les estivants venus d'autres wilayas, tout en rassurant que la question de sécurité de cet espace et des équipements s'y trouvant sera entièrement prise en charge par les services concernés, en réponse aux appréhensions exprimées par les professionnels de la mer.

B. M.

BECHAR, DÉVELOPPEMENT RURAL

Concrétisation de plusieurs projets

Plusieurs projets ont été concrétisés par le secteur des forêts au titre du développement des zones rurales de la wilaya de Bechar, a indiqué la Conservation locale des forêts.

Ces projets qui ont été récemment réceptionnés ont permis la réalisation d'une protection végétale contre la désertification sur une superficie de 3.500 ha pour un coût de plus de 36 millions DA et ce au niveau des zones agricoles et pastorales de Jdida et Belhouari situées à plus de 60 km au nord de la commune de Bechar, a précisé la même Conservation des forêts. Il a été également procédé à la plantation de plusieurs espèces d'arbres fruitiers sur une superficie de 25 ha, exploités par 18 agriculteurs à travers la même collectivité et ce pour un coût de plus de 3 millions DA.

Un réseau d'irrigation de goutte à goutte a été aussi réalisé sur une surface de 10 ha au niveau des terres agricoles, créées dans le cadre de la mise en valeur des terres sahariennes au niveau de la localité agricole de Ouakda (5 km au nord de Béchar).

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre des actions d'économie d'eau, vise le renforcement des capacités de production agricoles à travers la région.

Une opération similaire a été aussi concrétisée sur une superficie de 41 ha à travers le périmètre de mise en valeur de Djorf Ettorba, dans l'objectif de promouvoir les capacités de production agricole au niveau de cet espace agricole.

Ces projets dont le financement est assuré par le fonds national de

développement rural (FNDR) et le fonds spécial de développement des régions sahariennes (FSDRS), ont été suivis par la mise à la disposition de 20 éleveurs de camelins et caprins de kits solaires pour répondre à leurs besoins en matière d'énergie au niveau des zones éparses et nomades de la wilaya, a-t-on expliqué.

Parallèlement à ces actions de développement rural, un circuit de pistes agricoles d'un linéaire de 10 km a été réalisé et mis en service au profit des agriculteurs des zones de mise en valeur des terres des localités de Sfissifa et Nif R'ha, localisés respectivement dans les communes de Lahmar et Béchar, a fait savoir la Conservation des forêts de la wilaya.

APS

SOUK-AHRAS, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Renforcement des capacités de collecte et stockage des céréales

Les capacités de collecte et de stockage des céréales seront renforcées dans la wilaya de Souk-Ahras par l'ouverture de deux points supplémentaires de collecte, prévus au chef-lieu de wilaya et dans la commune de M'daourouch, a annoncé le directeur des services agricoles (DSA), Abderrahmane Mansouri, précisant que ces deux points de collecte, opérationnels au titre de la campagne moissons-battage qui sera lancée cette mi-juin, vont appuyer les seize autres points de collecte et de stockage de céréales répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, le même responsable a indiqué que pas moins de 138.600 sont concernés par la campagne moissons-battages à Souk-Ahras, détaillant que 76.600 ha sont consacrés au blé dur, 30 000 ha au blé tendre et 30.000 ha réservés à l'orge, à côté de 2.000 hectares d'avoine. Pour cette saison, les prévisions de production céréalière tablent sur un "chiffre record" de deux millions de quintaux, contre 1,276 million de quintaux, réalisés la saison précédente, selon M. Mansouri qui a ajouté



que le parachèvement des travaux de réalisation des deux silos de stockage d'une capacité globale de 200.000 quintaux, dans les communes d'Oued El-Kebrit et d'El-Mechrouha, contribueront à "résoudre la problématique du stockage en plein air".

De son côté, le directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Souk-Ahras, Abdelhamid Aïch, a souligné que les dernières campagnes moissons-battages ont été ponctuées par une production céréalière "abondante", expliquant que pas moins de 260.000 quintaux de céréales ont été stockés en plein air, et d'autres quantités ont été transférées vers les principaux entrepôts des wilayas limitrophes, Tébessa et Oum El-Bouaghi, notamment.

Dans la wilaya de Souk-Ahras, afin de réussir la campagne moissons-battage, la CCLS a mobilisé vingt camions de dix à vingt tonnes pour le transport des céréales, ainsi que des grands sacs d'une capacité oscillant entre dix et quatorze quintaux, aux côtés de la mobilisation de 500 moissonneuses-batteuses en plus de 115 autres machines de mêmes type acquises à travers la formule du "leasing".

En prévision du lancement de la campagne moissons-battage, un plan de lutte contre les incendies de récolte a été également élaboré en coordination entre les services de la DSA, les services de la Protection civile et la Conservation des forêts.

B. M.

MILA, HÔPITAL MOHAMED-MEDAH DE FERDJIOUA

Une soixantaine d'opérations chirurgicales effectuées par la caravane médicale

Pas moins de 60 opérations chirurgicales, dont 40 concernent la thyroïde, ont été effectuées dans le cadre de la caravane médicale pluridisciplinaire, à l'issue de sa mission à l'hôpital Mohamed Medahi de Ferdjioja (Mila), a indiqué samedi le président du bureau local de l'union médicale algérienne (UMA), Dr Khaled Saïd. La caravane composée d'un staff médical pluridisciplinaire, englobant 13 spécialistes, dont 3 anesthésistes conduite par le chef du service chirurgie viscérale au centre hospitalo-universitaire (CHU) Douéra (Alger), le Pr Ahmed Azouaou a dépassé "les objectifs tracés" a précisé le praticien, rappelant que seulement

quarante (40) opérations chirurgicales étaient programmées au lancement de cette caravane.

Le président de l'UMA a détaillé que la caravane médicale a contribué à réduire "les délais d'attente" des patients atteints de pathologie liées à la thyroïde, soulignant le déficit enregistré en praticiens spécialistes de la thyroïde à Mila.

Cette caravane médicale est inscrite dans le cadre d'un programme tracé récemment par l'observatoire de wilaya de santé visant l'amélioration de la prise en charge de malades à l'échelle locale, a souligné le même responsable.

Plusieurs caravanes médicales avaient

sillonné récemment la wilaya de Mila, en réalisant un nombre important d'interventions chirurgicales dans diverses spécialités, rappelle-t-on. Les praticiens animateurs de ces mêmes caravanes ont procédé, par l'occasion, à de nombreuses consultations médicales à titre gracieux au profit de patients hospitalisés pour insuffisances rénales.

Des sessions de formation au profit des médecins et de paramédicaux des établissements hospitaliers de cette localité ont été également organisées dans le cadre de la mission de ces caravanes.

APS

ORAN

Opération de nettoyage de grande envergure

Une opération de nettoyage de grande envergure a été lancée samedi dernier dans la wilaya d'Oran, à l'approche de la saison estivale et du mois de Ramadhan, a annoncé jeudi soir le wali.

Lors d'une rencontre avec les élus, les responsables des différentes administrations et les membres de l'exécutif, Abdelghani Zaâlane a indiqué que cette opération, qui concerne toutes les communes de la wilaya, portera sur l'élimination de tous les points noirs répertoriés, la réfection de la voirie au niveau des communes et le renforcement de l'éclairage public.

Rappelant qu'Oran accueille, à chaque saison estivale, un nombre important de visiteurs, le wali a insisté sur le renforcement des opérations de nettoyage et la réparation des réseaux d'éclairage public défectueux et des routes dégradées.

Cette opération ciblera également les nouveaux pôles urbains, qui ont accueilli dernièrement des milliers de familles réfugiées, notamment à Belgaïd.

Ces nouveaux pôles ont connu, depuis samedi dernier, des opérations d'enlèvement des débris et autres détritus, d'aménagement des trottoirs et de revêtement des chaussées.

Pour la réussite de cette opération, toutes les communes ont été invitées à fournir la main d'œuvre et le matériel nécessaires.

D'autre part, des plantations d'arbres sont prévues dans les nouvelles cités par l'entreprise Oran-vert en collaboration avec la conservation des forêts et l'apport du programme "Blanche Algérie".

Le désherbage, le badigeonnage des murs, l'entretien des espaces verts, des aires jeux, des jets d'eau et des trémies d'Oran ont fait parties des travaux, a souligné le wali d'Oran, qui s'est élevé contre le laisser-aller constaté dans certaines communes de la wilaya. En outre, 21 équipes ont été mobilisées pour le nettoyage des plages du littoral oranais. Le wali d'Oran, qui a saisi l'occasion pour passer en revue l'état d'avancement des travaux de certains projets, a également fait savoir que l'acierie turque "Tosyali" s'est proposée pour prendre en charge la réfection de l'éclairage public dans certaines zones de la wilaya.

KHENCHELA

250 bénéficiaires de logements FNPOS ont reçu leurs clés

Les clés de 250 logements réalisés au titre du Fond national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) ont été remises samedi dernier à leurs bénéficiaires à Khenchela au cours d'une cérémonie organisée à l'Office des établissements de jeunes (Odej).

Ce programme FNpos est réparti entre 200 unités au chef-lieu de wilaya et 50 autres logements de la même formule réalisée dans la commune de Kais, a-t-on précisé lors de la cérémonie présidée par le wali, Hamou Bekouche, accompagné du directeur général du FNPOS, Yacine Tebbal.

Lors de son intervention, le chef de l'exécutif local a rappelé que cette formule d'acquisition de logement réservée aux fonctionnaires s'inscrit dans le cadre des orientations et des directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, précisant que d'autres opérations d'attribution de logements de différents segments seront lancées "prochainement" à travers les daïras de Khenchela. De son côté, le directeur régional du FNPOS, Faouzi Benaïcha, a indiqué à l'APS que le programme de distribution des logements FNpos devra se poursuivre dans la wilaya de Khenchela avec l'attribution "dans les quatre prochains mois" de quarante quatre (44) logements dans la commune de Babar. Il a également annoncé que le FNPOS, dont le siège de la direction régionale se trouve à Batna, procédera prochainement à l'ouverture d'une antenne à Khenchela, dans l'objectif de rapprocher l'administration des citoyens.

APS

SOMALIE

Attaque des shebab contre un camp de l'armée éthiopienne

Les insurgés islamistes shebab ont mené une nouvelle attaque d'envergure jeudi dans le centre de la Somalie contre une base éthiopienne de la mission de l'Union africaine (Amisom).

Les shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont revendiqué l'assaut contre la base d'Halgan, dans la région de Hiran, et affirmé avoir tué 60 soldats éthiopiens. Addis-Abeba, pour sa part, a assuré que 101 djihadistes sont morts dans cette attaque, alors que le gouvernement somalien a lui avancé le chiffre de 240 shebab tués, ainsi que 9 soldats de l'Amisom. "Les combattants moudjahidines ont pénétré dans la base et ont massacré de nombreux Éthiopiens", ont indiqué les shebab via un communiqué publié sur leur compte de messagerie "Telegram". Ils ont affirmé avoir tué "60 soldats" éthiopiens, tout en reconnaissant que 16 de leurs hommes avaient péri. Mais ce bilan a été vivement contesté par les autorités éthiopiennes. "Il y a eu une tentative par les shebab d'attaquer nos forces dans le centre de la Somalie, mais cette attaque a mal



commencé et nos forces ont tué 101 militants et détruit de l'armement lourd", a déclaré à l'AFP le porte-parole du gouvernement éthiopien Getachew Reda.

"Nous sommes encore en train de recenser le nombre de personnes touchées de notre côté, mais leur affirmation selon laquelle ils ont tué 43 soldats éthiopiens (le premier bilan fourni par les shebab avant de parler

de 60 morts, ndlr) est un mensonge absolu. C'est le fruit de leur imagination", a-t-il ajouté.

Le ministre somalien de la Sécurité, Abdirisak Omar Mohamed, a pour sa part parlé sur la radio d'État Muqdisho de 240 shebab tués.

Les bilans de ce type d'attaque sont impossibles à vérifier de manière indépendante. Les shebab ont coutume d'exagérer les bilans de leurs

opérations et l'Amisom ne communique en général pas le nombre précis de victimes dans ses rangs. La version de l'Amisom a été confirmée par les autorités locales. Des témoins ont affirmé que l'attaque avait commencé quand un shebab s'est fait exploser au volant d'une voiture piégée en vue de démolir l'entrée de la base. Les shebab ont mené plusieurs attaques d'ampleur contre des bases de l'Amisom lors de l'année écoulée en utilisant ce modus operandi. En janvier à El-Adde, ils ont revendiqué la mort de plus de 100 soldats kényans, des informations invérifiables mais jugées crédibles par plusieurs sources sécuritaires à Nairobi.

Avant cela, les islamistes avaient attaqué fin juin 2015 une base burundaise à Lego, puis un camp ougandais à Janale, dans le sud de la Somalie.

L'attaque de jeudi est la première menée sur une base de l'armée éthiopienne, réputée pour son efficacité.

Quelque 22.000 soldats africains sont actuellement déployés en Somalie dans le cadre de la mission de l'UA. Ils soutiennent le fragile gouvernement somalien contre les shebab, qui ont juré sa perte.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Les Palestiniens interdits d'entrer en Israël

Tous les Palestiniens sont désormais interdits d'entrer en Israël, après l'attentat de Tel-Aviv qui a fait quatre morts, annonce l'armée israélienne. "A partir d'aujourd'hui, les points de passage de la bande de Gaza et de Judée Samarie (Cisjordanie) seront ouverts seulement pour les cas médicaux et humanitaires", a précisé une porte-parole de l'armée. Cette fermeture

sera en vigueur jusqu'à dimanche minuit.

Cependant sa mise en œuvre semble limitée. Avant 8 h, (heure locale) - donc après l'entrée en vigueur théorique du bouclage - des centaines, voire des milliers de Palestiniens ont passé le plus important checkpoint de Bethléem et celui de Qalandia, principal point de passage entre Jérusalem et Ramallah en Cisjordanie.

Le pays avait déjà suspendu les permis d'entrée dont bénéficient 83.000 Palestiniens à l'occasion du ramadhan. Pour rappel l'attentat, qui a fait quatre victimes à la terrasse d'un restaurant, est le plus violent de ces derniers mois. Les deux terroristes présumés, deux cousins palestiniens originaires de Hébron, s'étaient coordonnés et ont utilisé des armes à feu arti-

sanales. C'est un défi pour le nouveau ministre de la Défense Avigdor Lieberman, qui a mis la sécurité des citoyens israéliens au-dessus de tout. Après plusieurs mois d'accalmie, l'attaque meurtrière menée par des assaillants palestiniens au cœur d'un quartier commerçant de Tel-Aviv risque d'entraîner un cycle de violences et de représailles.

BANGLADESH

Un employé d'un monastère hindou massacré à la machette

Des inconnus ont tué à coups de machette un employé d'un monastère hindou au Bangladesh vendredi, nouvel épisode d'une longue série de crimes similaires ayant visé en particulier des membres de minorités religieuses.

Nityaranjan Pande a été tué alors qu'il faisait sa marche quotidienne du matin dans le district de Pabna où se trouve le monastère Shri Shri Thakur Anukulchandra Ashram, selon la police. L'assassinat n'a pas été

revendiqué dans l'immédiat. Une cinquantaine d'assassinats ont été commis en trois ans au Bangladesh, la plupart revendiqués par l'organisation Daesh ou par la bran dernier, un prêtre hindou a été retrouvé dans une rizière près de sa maison, la tête pratiquement détachée du cou, dans l'ouest du Bangladesh. Dimanche, un épicier chrétien a été tué à l'arme blanche près d'une église.

Le gouvernement de Sheikh Hasina, soumis à une pression croissante de la

communauté internationale pour mettre fin à cette vague de violences, impute ces assassinats à des islamistes bangladais, rejetant les revendications des deux groupes djihadistes.

La police a lancé cette semaine une série d'opérations contre des responsables présumés de ces assassinats, tuant cinq membres du Jamayetul Mujahideen Bangladesh au cours de ces coups de filet.

Agences

IRAQ

18 morts dans deux attentats à Bagdad

Au moins 18 personnes sont mortes et 45 ont été blessées ce jeudi dans deux attentats à la voiture piégée près d'une base militaire et d'un marché dans la région de Bagdad, selon la police.

7 personnes ont été en effet tuées et 18 blessées dans un attentat suicide à la voiture piégée survenu vers 9 h à Taji, une ville du nord de Bagdad qui abrite l'une des plus grandes bases militaires, selon un colonel de la police. Une autre voiture piégée a explosé à la même heure dans le quartier à majorité chiite de Jadida, faisant au moins 11 morts et 27 blessés. Il n'y a pas eu de revendication pour le moment, mais le groupe djihadiste Daesh a revendiqué pratiquement tous les attentats perpétrés ces derniers mois.

Sous pression face aux offensives des forces pro-gouvernementales irakiennes contre les zones qu'elle contrôle, notamment à Fallouja, à 50 kilomètres de Bagdad, l'organisation djihadiste a riposté récemment avec de nombreux attentats sanglants. Le bilan le plus lourd a été enregistré début mai lorsque trois attentats contre le quartier de Sadr City avaient fait près de 100 morts le même jour.

Agences

MIDI RAMADANIATE

Pages 12-13 et 14

ANTI GASPILLAGE

Recettes malignes pour cuisiner les restes

*Des fruits trop mûrs ? Préparez une délicieuse compote. Une baguette rassie ?
C'est l'occasion de concocter du pain perdu.*



FEMME TRAVAILLEUSES

Economiser votre temps et votre argent en cuisinant

**Le pardon selon l'Islam et
ses bénéfices sur la santé**

ANTI GASPILLAGE

Recettes malignes pour cuisiner les restes

Des fruits trop mûrs ?
Préparez une délicieuse compote.
Une baguette rassie ?
C'est l'occasion de concocter du pain perdu.

En ces temps de crises économique et écologique, rien ne se perd mais tout se transforme. Hors de question de jeter vos restes de poulet ou vos légumes en fin de vie. Craquez plutôt pour ces recettes 100 % recyclables ! Cette sélection anti-gaspillage vous donnera des idées gourmandes pour accommoder vos restes. Régalez-vous !

Œufs mimosa au thon
Il vous reste des œufs durs ? Réservez-les pour préparer des œufs mimosa. Cette recette consiste à ôter le jaune et à remplir le blanc d'une farce de votre choix.

Les restes de riz au lait
Accommodez vos restes de riz avec du lait concentré pour concocter ces délicieux sushis fruités. Fraise, abricot, pomme, poire, banane... Osez varier les plaisirs ! Parsemez vos bouchées sucrées de graines de sésame pour ajouter une petite touche croustillante.

Rondelles de concombre au fromage frais et fines herbes
Avant que vos concombres ne perdent tout leur croquant, garnissez-les d'une farce fromagère. Rafraîchissante à souhait, cette recette bénéficie d'un faible apport calorique. Consommez-la sans modération !

Œufs à la neige au caramel
Battez vos blancs d'œufs non utilisés en neige bien ferme pour préparer une île flottante. Plongées dans une onctueuse crème anglaise et recouverte de caramel, cette recette anti-gaspi fera des ravages auprès de vos invités. N'hésitez pas à préparer ce dessert à l'avance.



Cheesecake pomme-cannelle

Avant que vos pommes ne se gâtent, utilisez-les pour préparer ce cheesecake composé d'une

base biscuitée et d'une crème fromagère aux pommes et à la cannelle. Ce dessert conclura le repas en douceur !

Croquettes de dinde au basilic et parmesan
Les croquettes sont une solution

idéale pour transformer des restes de viande en repas gourmand. Avec des restes de blancs de dinde et des graines de sésames vous obtenez un plat délicieux à déguster en entrée.

FEMME TRAVAILLEUSES

Economiser votre temps et votre argent en cuisinant

Saviez-vous que votre congélateur peut vous faire gagner du temps, tout en réalisant des économies considérables ? L'important n'est pas seulement de savoir quels aliments on peut congeler. Il faut aussi savoir comment les congeler pour mieux les préserver et pour économiser du temps et de l'argent.

Le fromage :
Saviez-vous que le fromage peut se conserver au congélateur ? Eh oui le fromage peut se conserver au congélateur. Il faut juste se souvenir d'une petite chose : décongelez-le complètement avant de le mettre au réfrigérateur. Sinon, il va s'émietter. Vous pouvez aussi râper votre fromage avant de le congeler. Pour éviter les grumeaux ajoutez 1 cuillère à soupe de féculé de maïs dans le sac de congélation. Achetez un morceau de bon parmesan et passez-le au mixeur. Puis, gardez-le au congélateur dans un sac. Vous allez pouvoir le conserver plusieurs mois. En plus, c'est pratique pour se servir de la quantité exacte dont on a besoin. Il suffit d'ouvrir le sac et prendre 2-3 cuillères à soupe !

Les crêpes et les gaufres :
Quand vous faites des crêpes et des gaufres, faites-en toujours plus pour avoir des petits repas rapides pendant la semaine. Congelez les crêpes et gaufres sur une plaque à cuisson. Une fois congelées, mettez-les dans des sacs de congélation. Pour les réchauffer, un petit coup de micro-ondes (ou même au



grille-pain pour les gaufres) et voilà !

Les fruits :
Pour congeler les morceaux de fruits pré-coupés, le mieux, c'est de les étaler sur du papier sulfurisé sur une plaque à cuisson. Puis, de les mettre dans un sac de congélation. En congelant les fruits individuellement, c'est plus simple de choisir la quantité dont vous avez besoin.

Si vous êtes accro aux smoothies, préparez des sachets smoothies. Coupez des morceaux de pommes, pêches, poires, bananes, melons - ce que vous préférez. Et gardez-les au congélateur pour préparer des smoothies quand vous voulez ! Si vous n'aimez pas manipuler les bananes molles, mettez-les directement au congélateur, en gardant la peau. Quand vous en avez besoin pour une

recette, il suffit de sortir les bananes du congélateur et de les passer au micro-ondes pendant quelques secondes. Puis, coupez le haut de la banane et pressez la peau pour que la chair glisse toute seule dans votre bol.

Le riz :
Préparez une grande quantité de riz et étalez-le sur du papier cuisson sur une plaque à pâtisserie. Quand le riz est congelé, mettez-le dans des sacs de congélation ou même dans des boîtes en plastique. Et voilà, vous avez du riz disponible quand vous voulez ! C'est aussi une bonne astuce pour préparer le riz entier, qui prend longtemps à cuire. Utilisez-le pour les plats en sauce, les soupes et le riz cantonais.

Les tartes :
Une fois votre tarte refroidie, entourez votre tarte de film étirable. Puis mettez-la au congélateur. Pour la réchauffer, enlevez le papier et enfournez la tarte pendant 2 h à 90°. Autre astuce pour les tartes : vous pouvez aussi couler et congeler des parts individuelles :-)

Les tomates :
Faites rôtir des tomates au four à basse température (100°) avec de l'ail, des herbes de Provence et un filet d'huile d'olive pendant 4 ou 5 heures. Une fois refroidies, mettez-les dans un sac de congélation. Vous pouvez les utiliser dans toutes vos préparations à base de tomates.

Soupe aux épinards

Ingrédients :
500g d'épinards
4 carottes
3 navets
4 pommes de terre
1 morceau de beurre
1 boîte de crème fraîche
Sel, poivre

Préparation
Trier et nettoyer les feuilles d'épinards, enlever les queues, laver-les sous l'eau froide, égoutter-les dans une passoire. Éplucher et couper les pommes de terre, les carottes et les navets en cubes. Mettre les légumes dans une cocotte, mouiller avec 1,5 l d'eau, ajouter le beurre, sel, poivre et laisser cuire à couvert jusqu'à ce que tous les légumes soient bien cuits, ajouter les épinards et laisser cuire encore 10 minutes passer le tout au mixeur-plongant, ajouter la crème fraîche, bien mélanger, rectifier l'assaisonnement et servir aussitôt.



Tajine de viande aux petits pois

Ingrédients :
1kg de viande d'agneau coupée en gros morceaux
4 oignons
4 carottes
2 pommes de terre
1kg de petits pois
1 tomate
2 cuillères à soupe de persil haché
1 cuillère à café de gingembre
1/2 cuillère à café de curcuma
1/2 cuillère à café d'ail en poudre
1/2 cuillère à café de poivre
1/2 verre à thé d'huile
Un peu de safran
Sel



Préparation

Mettre tous les épices dans un bol, ajouter 1 cuillère de persil, l'ail, le sel et un peu d'eau, badigeonner la viande avec ce mélange et laisser mariner pendant 15 minutes. Éplucher les pommes de terre et couper-les en 4. Éplucher les carottes et couper en lanières. Éplucher la tomate et couper en rondelles. Poser le tajine sur un feu très doux et hacher dessus 2 oignons, ajouter les lanières de carottes, arroser d'huile, mettre au milieu la viande avec sa marinade, placer les quartiers de pommes de terre, ajouter le petits pois et répartir au dessus le reste de l'oignon coupé en rondelles et la tomate coupée en rondelles, parsemer de persil haché, mouiller avec un verre d'eau, couvrir le tajine avec du papier film et poser le couvercle, laisser cuire sur feu très doux pendant 3 heures, ajouter un peu d'eau au besoin.

Croquettes de pommes de terre

Ingrédients :
2 pommes de terre
1 carotte
1 courgette
1 oignon finement haché
1 boîte de thon à l'huile égoutté
1 œuf
Sel, poivre, cumin

Préparation

Laver bien les pommes de terre et les mettre avec leur peau dans une cocotte d'eau légèrement salée, cuire en demi-cuisson et laisser reposer pendant 1 nuit. Éplucher la carotte et râper ainsi que la courgette avec une grosse râpe, presser pour extraire le maximum d'eau. Éplucher les pommes de terre et râper également. Dans un saladier mélanger les pommes de terre, la courgette et la carotte râpées, l'oignon haché, l'œuf, assaisonner de sel, poivre et cumin, bien mélanger. Façonner avec ce mélange des boulettes de la grosseur d'un grand œuf en les aplatisant légèrement avec les mains. Huiler du papier sulfurisé sur une plaque de four et poser dessus les croquettes de pommes de terre. Faire cuire dans un four préchauffé à 220°C jusqu'à ce que les croquettes soient bien dorées.



Salade au riz



Ingrédients :
1 petit bol de riz
Mayonnaise
2 concombres
2 tomates
2 carottes
2 pommes de terre
1 œuf
Sel, poivre

Préparation :

Laver le riz et bien l'égoutter, mettre dans une casserole l'eau salée, le riz, faire cuire 15 minutes à feu doux sans remuer, égoutter et laissez refroidir. Verser le riz dans un grand saladier, incorporer la sauce mayonnaise. Laver et peler les carottes avant de les râper. Faites la même chose pour les concombres. Laver et peler les tomates et couper dans le sens de la longueur. Laver et éplucher les pommes de terre et les couper en dés réguliers, mettre dans une casserole d'eau salée, laisser cuire 15 à 20 minutes. Dès cuisson égoutter, mettre dans un saladier et mélanger à la sauce mayonnaise. Mettre l'œuf dans une casserole d'eau en ébullition, faire cuire 10 minutes, laisser refroidir, enlever la coquille avant de raper votre œuf. Dans un plat de service, mettre le riz, disposez les légumes râpés et les tomates en décoration dessus, mettre ensuite les pommes de terres et l'œuf râpé, salez, poivrez.



Gâteau au fromage frais

Ingrédients :
2 œufs
125g de beurre ramolli
1 tasse de sucre en poudre
1/2 tasse de lait
1 fromage frais
2 tasses de farine
2 sachets de levure pâtisseries
1 sachet de sucre vanillé
40g de fruits confits
Sirop d'orange
1 verre à thé de jus d'orange
70g de sucre
1 cuillère à soupe de glucose

Préparation

Dans une casserole, faire chauffer le jus d'orange, le sucre et la glucose, porter à ébullition, remuer constamment avec une cuillère en bois, laisser réduire pendant 8 minutes. Travailler dans un mélangeur électrique le beurre ramolli et le sucre jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, incorporer les œufs un par un et travailler entre chaque œuf, ajouter la farine tamisée, la levure, le sucre vanillé, bien mélanger, ajoutez le lait et le fromage frais et travailler jusqu'à ce que la pâte soit homogène, incorporer délicatement les fruits confits. Beurrer et fariner un moule à manqué, verser le mélange dedans. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 45 à 50 minutes. Vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau, il doit ressortir propre, laisser 10 minutes et démouler sur une



Le pardon selon l'Islam et ses bénéfices sur la santé

L'un des traits de moralité recommandé dans le Coran est le pardon : "Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants". (Coran, 7 : 199)

Dans un autre verset, Dieu commande : "... Qu'ils pardonnent et absolvent. N'aimez-vous pas que Dieu vous pardonne? Et Dieu est Pardonneur et Miséricordieux !" (Coran, 24 : 22) Ceux qui ne croient pas aux valeurs morales du Coran trouvent très difficile de pardonner aux autres, parce qu'ils sont facilement irrités par une quelconque erreur commise. Cependant, Dieu a conseillé aux croyants que le pardon est bien meilleur : "La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action (une peine) identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Dieu..." (Coran, 42 : 40) "... Mais si vous (les) excusez, passez sur (leurs) fautes et (leur) pardonnez, sachez que Dieu est pardonneur, très miséricordieux". (Coran, 64 : 14) Il a été également révélé dans le Coran que le pardon est un trait de moralité supérieur : "Et celui qui endure et pardonne, cela en vérité, fait partie des bonnes dispositions et de la résolution dans les affaires." (Coran, 42 : 43) Pour cette raison, les croyants sont des personnes clémentes, compatissantes et tolérantes, qui, comme le révèle le Coran, "...dominent leur rage et pardonnent à autrui". (Coran, 3 : 134) La notion du pardon chez les croyants est très différente de celle des personnes qui n'adhèrent pas à la moralité décrite dans le Coran. Bien que de nombreuses personnes puissent dire qu'elles ont pardonné à quelqu'un qui les a offensées, cela prend cependant beaucoup de temps de se libérer de la haine et de la rage dans leur cœur. Bien souvent leur comportement trahit cette colère. D'un autre côté, le pardon des croyants est sincère. Parce que les croyants savent que les êtres humains sont testés dans ce monde, et apprennent par leurs erreurs, ils sont tolérants et compatissants. De plus, les croyants sont aussi capables de pardon même s'ils ont raison, et que l'autre personne a tort. Lorsqu'ils pardonnent, ils ne font aucune distinction entre les grandes et les petites erreurs. Une personne peut leur occasionner de sévères pertes par erreur. Cependant, les croyants savent que toute chose a lieu sous les ordres de Dieu, et conformément à une destinée spécifique, ils acceptent donc tous les événements, en ne s'y opposant jamais avec colère. La demande de pardon comporte un grand secret Le Messager

de Allah salla l-Lahou alayhi wa sallam a dit : "Celui qui s'attache à faire l'istighfar, la demande de pardon régulièrement, Allah lui accorde une subsistance d'une voie à partir de laquelle il ne s'y attendait pas et Il le délivre de son tourment" [rapporté par At-Tabaraniyy]. Quelqu'un s'était marié et onze ans plus tard, il n'avait pas encore eu d'enfant. Lui et son épouse se sont attachés à l'istighfar ; le mois même, sa femme est tombée enceinte. Et il est arrivé la même chose à un autre. Le Messager de Allah salla l-Lahou alayhi wa sallam a dit : "Celui qui demande le pardon en faveur des croyants et des croyantes, il lui sera inscrit pour chaque croyant et chaque croyante une bonne action" (c'est à dire du nombre des croyants que Allah taâla crée ; que ce soit au passé ou au présent. Allah taâla lui donne autant de bonnes actions qu'il y

recherche, les scientifiques américains ont établi que ceux qui sont capables de pardonner sont en bien meilleure santé, tant du point de vue mental que physique. Dr Frederic Luskin, qui détient un doctorat en conseil et psychologie de la santé de Stanford University, et son équipe, ont étudié 259 personnes résidant à San Francisco. Les scientifiques ont invité ces personnes à participer à des séances d'une durée de six heures et demie, et avaient pour objectif d'instruire ces personnes sur la notion du pardon lors de leur conversation. Les participants ont mentionné qu'ils ont moins souffert après avoir pardonné aux personnes qui les ont blessés. La recherche a démontré que les personnes qui ont appris à pardonner se sentent beaucoup mieux, non seulement émotionnellement mais aussi physiquement. Par exemple, il a été établi qu'après cette expérience, les

stress, le cholestérol et la tension augmentent et ceci n'est pas une bonne disposition pour maintenir le corps à long terme. Un article intitulé "Pardon", publié dans le numéro de septembre-octobre 1996 de Healing Currents Magazine, a démontré que la colère envers un individu ou un événement occasionne des émotions négatives sur ces personnes, et nuit à la balance émotionnelle voire à leur santé physique. Cet article décrit également que les personnes réalisent après un certain temps que la colère est une nuisance pour elles, et souhaitent réparer les dégâts de leurs relations. Ainsi, elles suivent le chemin du pardon. Il est également mentionné que, malgré tout ce qu'ils endurent, les gens ne veulent pas gaspiller les précieux moments de leur vie en colère et anxiété, et préfèrent pardonner eux-mêmes et les autres. Selon une autre étude qui

engage 1.500 personnes, la dépression, le stress et la maladie mentale sont observés moins fréquemment chez les personnes religieuses. Le Dr Herbert Benson, qui a conduit cette recherche, relie cette conclusion à la façon dont la religion encourage le pardon. Lorsque vous ne pardonnez pas, cela va vous ronger. D'après un article intitulé, "Colère hostile pour votre cœur", publié dans le Harvard Gazette, la colère est extrêmement nocive pour le cœur. Ichiro Kawachi, professeur assistant de médecine, et son équipe l'ont démontré scientifiquement à l'aide de tests et de mesures



de croyants et de croyantes). C'est un bienfait immense. Qui sait le nombre des croyants et des croyantes si ce n'est Allah. Celui qui dit cette parole facile à prononcer gagnera autant de bonnes actions qu'il y a de croyants et de croyantes. Dites : "Ô Allah pardonne à certains croyants et certaines croyantes tous leurs péchés et pardonne à certains croyants et certaines croyantes une partie de leurs péchés". Al-Boukhari a rapporté que le Messager de Allah QSSSL a dit "Sortira du feu quiconque a dit : il n'est de dieu que Allah en ayant dans son cœur le minimum de la foi". En tenant compte du hadith précédemment mentionné (et en tenant compte d'autres hadith qui indiquent qu'il y aura des croyants et des croyantes qui entreront en enfer), il ne nous est pas permis de demander à Allah le pardon de tous les péchés de tous les croyants et de toutes les croyantes dans l'absolu et dans leur totalité, car ceci reviendrait à demander à Allah qu'Il ne fasse entrer aucun croyant ni aucune croyante en enfer. Et ceci serait alors en contradiction avec ce que nous a rapporté le Messager de Allah QSSSL. D'après une récente

symptômes psychologiques et physiques comme le mal de dos, l'insomnie et le mal de l'estomac, reliés au stress, furent réduits de façon importante chez ces individus. Dans son livre, *Forgive for Good*, le docteur Frederic Luskin décrit le pardon comme étant une recette prouvée pour la santé et le bonheur. Le livre décrit comment le pardon promeut des notions positives comme l'espoir, la patience et la confiance en soi en réduisant la colère, la souffrance, la dépression et le stress. D'après le Dr Luskin, la colère continue provoque des effets physiques observables sur l'individu. Il poursuit en disant : "En ce qui concerne la colère de long terme ou la colère non résolue, ceci réinitialise le thermostat interne. Lorsque vous êtes habitués à un niveau bas de colère tout le temps, vous ne reconnaissez plus la normalité". Ceci crée une montée d'adrénaline à laquelle les personnes s'habituent. Ceci brûle le corps et rend difficile à penser de façon claire, ce qui empire ainsi la situation. De plus, le docteur Luskin a dit que lorsque le corps libère certains enzymes pendant la colère et le

diverses. A la suite de cette recherche, ils ont établi que les vieilles personnes râleuses ont trois fois plus de risques d'avoir une maladie du cœur que leurs égaux de bonne humeur. "Le triplement du risque, dit Kawachi, implique un niveau élevé de colère, une colère explosive qui inclut le fait de briser des choses et la volonté de blesser une personne dans une dispute". Les chercheurs pensent que la libération des hormones de stress, la demande accrue d'oxygène par les cellules musculaires du cœur, et la viscosité augmentée des plaquettes sanguines qui provoque des caillots, expliquent comment la colère augmente le risque d'une crise cardiaque. De plus, au moment de la colère, la pulsation augmente au-delà du niveau normal, et crée une hausse de la tension dans les artères, et donc une augmentation du risque de crise cardiaque. D'après les chercheurs, la colère et l'hostilité peuvent également déclencher la production de protéines liées à l'inflammation du sang. Le journal *Psychosomatic Medicine* suggère que l'émotion incite la production de protéines inflammatoires, qui en retour peut provoquer le durcissement des

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE "ALI-MAACHI" DES JEUNES CRÉATEURS

Décerné aux lauréats

Le prix du président de la République "Ali-Maachi" des jeunes créateurs a été décerné à trois lauréats dans les domaines de la littérature et de l'art, exception faite pour le premier prix dans le domaine cinéma qui n'a pas été décerné. Les prix ont été remis au cours d'une cérémonie organisée dans la soirée de mercredi au palais de la culture à Alger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a indiqué que le prix Ali-Maachi est une "école incitative" pour les jeunes créateurs qui permet chaque année la découverte de jeunes talents dont l'âge ne dépasse pas les 35 ans. Ont assisté à cette cérémonie, qui a coïncidé avec la célébration de la journée nationale de l'Artiste, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, celui de la Jeunesse et des Sports, El hadi Ould Ali et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, ainsi que plusieurs personnalités politiques et artistiques et plusieurs artistes.

Un encouragement à la créativité

La remise des Prix du concours du prix du président de la République Ali-Maachi pour jeunes créateurs,



mercredi soir lors d'une cérémonie organisée au palais de la culture Moufdi-Zakaria a été perçue comme "un encouragement à la créativité et une promotion de l'art". Le premier prix du roman littéraire a été décerné à Abdelkader Boudarba de Boumerdès tandis que le deuxième prix a été attribué au jeune Djaouad Rostom Touati d'Alger. Le troisième prix est revenu à Benzekroufa Mohamed de Chlef. Dans la section poésie, le premier prix a été attribué à Mohamed Bouthraz alors que le deuxième prix est revenu à Omar Mohamed Bakir et le troisième à Tarek Tabet.

Pour ce qui est de la dramaturgie, le premier prix a été décerné à Akila Meradji, le deuxième à Salah Nassar tandis que le troisième a été attribué à Ismahane Menaouar. Les trois premiers prix de la section composition

musicale sont revenus respectivement à Abdelkrim Fayçal Harik, Slimane Biitich et Abdelouahab Hasni.

Khaloufi Omar a remporté le premier prix dans la section arts de la musique et danse tandis que le deuxième prix est revenu à Hanin Aïssa et le troisième à Mechbek Djoher. Dans la catégorie des arts cinématographiques et audiovisuels, le premier prix n'a pas été décerné, alors que le deuxième est revenu à Belaaldjia Redouane pour un court documentaire, et le troisième à Amar Haithem pour un court-métrage.

Le premier prix d'arts dramatiques a été attribué à Mustapha Safrani et le deuxième à Walid Bouchebah, alors que le troisième est revenu à Chahrazad Khelifa.

Pour les arts plastiques, les prix ont été décernés à Harbouche Djaber,

Amer Yasser et Hedjab Douadi.

La cérémonie de distribution des prix s'est déroulée sur fond de musique classique, animée par l'Orchestre symphonique national et les chansons du groupe Djamaoui qui avait remporté le prix Ali-Maachi en 2008.

Les lauréats se sont dits honorés d'obtenir ce prix qui porte le nom d'une personnalité qui a si bien concilié art raffiné et lutte pour l'indépendance, avant de tomber au champ d'honneur le 8 juin 1958.

Le prix se veut une reconnaissance de leur talent qui les incite à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Djaouad Rostom, titulaire du deuxième prix du roman, et inconditionnel de Mouloud Mammeri s'est félicité de "ce prix et du message qu'il véhicule, d'autant qu'il renvoie à un nom historique, symbole de la lutte et de la Révolution nationale".

Le dramaturge, Walid Bouchebah, a quant à lui estimé que ce "prix l'incitait à donner plus et à concourir à la promotion de l'art".

Le prix du président de la République Ali-Maachi pour jeunes créateurs a été institué en 2006 en vertu d'un décret présidentiel. La valeur du premier prix dans tous les domaines de création est estimée à 500.000 DA, celle du deuxième à 300.000 DA et le troisième à 100.000 DA. Un prix de distinction a été décerné au compositeur Nobli Fadel pour ses créations qui ont honoré l'Algérie.

Le jury, présidé par le directeur de l'Orchestre symphonique national Abdelkader Bouazara, a salué la qualité des œuvres présentées à ce concours.

SALON NATIONAL DES ARTS ISLAMIQUES

Forte affluence à la soirée d'ouverture



Une forte affluence a marqué mercredi soir à Batna l'ouverture de la 4^e édition du Salon national des arts islamiques qui se tient à la maison de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa. Le salon, qui regroupe des artistes versés dans l'art de la calligraphie, la décoration et la miniature, réunit également des artistes plasticiens et des sculpteurs dont Hocine Houara et Mouafek Rachid, qui ont considéré que l'initiative permet de "dynamiser la scène artistique locale et de mettre

en valeur la créativité locale".

La manifestation qui se poursuivra jusqu'au 11 du mois en cours, englobe 80 toiles de calligraphie arabe, de décoration et de miniature réalisées par des artistes issus de 12 wilayas du pays dont El-Oued, Khenchela, Ouargla et Alger, mettant en relief la beauté d'un patrimoine immatériel captivant. L'artiste calligraphe Djamel Feniniche de Jijel, lauréat récemment du troisième prix du concours du centre de recherches sur l'histoire, l'art et

la culture islamiques à Istanbul (Turquie), présent au salon, a affirmé à l'APS que l'Algérie vit "une véritable renaissance" dans l'art de la calligraphie à travers l'émergence d'un bon nombre d'artistes calligraphes et de formateurs dans cet art, rappelant les prix remportés par les calligraphes algériens dans diverses manifestations.

Il a ajouté que le "salon est une opportunité pour échanger les expériences et la maîtrise des techniques de la calligraphie entre les artistes présents". L'organisation de ce salon vise "l'amélioration du niveau des arts islamiques particulièrement la calligraphie arabe à travers l'organisation des ateliers de formation en faveur des artistes ou des débutants dans ce domaine", a indiqué, de son côté, Ismail Medour, calligraphe et créateur de l'association El Moursi de la calligraphie arabe de Batna, initiatrice de cette manifestation.

La "calligraphie attire actuellement plusieurs amateurs notamment la gent féminine", selon le même responsable

qui a formé plus de 600 calligraphes depuis la création de son association, en 2008.

Au cours de ce salon, quelques jeunes calligraphes qui avaient participé à des manifestations similaires et qui avaient obtenu les premiers prix de concours organisés dans ce domaine, dont les artistes Mustapha Mech de la wilaya d'Ouargla, Ismail Abdeldjaouad de Touggourt, Selma Anfi et Salima Benzineb de Batna ont débattu de leurs expériences dans ce domaine.

Le directeur de la Culture de la wilaya, Omar Kebour, a exprimé son admiration quant aux tableaux présentés qui "portent beaucoup d'originalité, de créativité et des traces de la civilisation islamique".

Le salon, qui consacre dans chacune de ses éditions des prix aux lauréats, vise "la promotion des créativités dans les arts islamiques dont la miniature et la calligraphie arabe", a précisé à l'APS le représentant de l'association El-Moursi, Oualid Bendib.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière Djelfa
N° 1802/SMP/DMO/DG/2016
NIF 17018329064

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°07/2016

L'Office de promotion et de gestion immobilière de Djelfa lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des R. A. R d'un total de 274 logements publics localisés à travers ma wilaya de Djelfa et l'Aménagement extérieur + assainissement + éclairage extérieur de 60 lots à Charef (Programme quinquennal 2010/2014), répartis en lots conformément au tableau ci-après

Commune Site	N° du lot	Nbre de lots	Désignation des travaux
Messaad	01	40	RAR 80 logements publics localisés à Messaad (tranche 2011) 02 Lots:
	02	40	RAR 40 / 80 logements publics localisés à Messaad
	02	40	RAR 40 / 80 logements publics localisés à Messaad
Hassi Bahbah	01	40	RAR 72 / 100 logements publics localisés à Hassi Bahbah (tranche 2011) 02 Lots:
	02	32	RAR 40/100 logements publics localisés à Hassi Bahbah
	02	32	RAR 32/100 logements publics localisés à Hassi Bahbah
Had S'hary	01	48	RAR 72 logements publics localisés à Had S'hary (tranche 2011) 02 Lots:
	02	24	RAR 48/72 logements publics localisés à Had S'hary
	02	24	RAR 24/72 logements publics localisés à Had S'hary
Douls	01	20	RAR 20 logements publics localisés à Douls (tranche 2011)
Sidi Bayzid	01	30	RAR 30 logements publics localisés à Sidi Bayzid (tranche 2011)
Charef	15	60	Aménagement extérieur + Assainissement + AEP + éclairage extérieure de 60 lots à Charef (tranche 2013)

Les entreprises ayant le certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment, activité principale ou secondaire **catégorie 02** et plus et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges (technique et financier) auprès de la Direction générale de l'OPGI de Djelfa sis cité Berbi-Djelfa, contre paiement auprès du comptable de l'Office d'une somme de 2.000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables.

Modalité de présentation de l'offre :

1/ Le dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention « **Dossier de candidature** » contenant les documents suivants :

- * Déclaration de candidature remplie, cachetée, datée et signée par le soumissionnaire
- * Déclaration de probité remplie, cachetée, datée et signée par le soumissionnaire
- * Casier judiciaire n°03 du soumissionnaire (copie) en cours de validité
- * Statut de la société

- * Le document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- * Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en **Bâtiment activité principale ou secondaire : catégorie 02** et plus (en cours de validité)

* Bilan financier de l'année 2015

* Liste des cadres de l'entreprise (ingénieurs, techniciens) qui seront chargés du suivi de la réalisation du projet justifiée par l'attestation d'affiliation à la Caisse de sécurité sociale délivrée dans la période de préparation des offres et accompagnée des diplômes

* Moyens humains déclarés, justifiée par les attestations d'affiliations à la Caisse de sécurité sociale délivrées dans la période de préparation des offres, accompagnée par une liste signée par le soumissionnaire

* Liste des moyens matériels justifiée par les cartes grises ou carte jaune accompagnée par les attestations d'assurances en cours de validité à la date de dépôt des offres (en cas de location de matériel le soumissionnaire doit présenter un acte notarié établi durant la période de préparation des offres pour une durée de location de matériel d'une année au minimum à compter de la date de dépôt des offres)

* Références professionnelles (attestations des projets réalisés dans le domaine du **Bâtiment** délivrées par les maîtres d'ouvrages publics et signées par le responsable signataire des marchés, comportant le n° d'enregistrement, la nature des travaux, le montant, la date de signature, le nom et prénom et la fonction du signataire.

2/ L'offre technique :

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention « **offre technique** » contenant les documents suivants :

- * Déclaration à souscrire remplie, cachetée, datée et signée par le soumissionnaire
- * Cahier des charges (partie technique) rempli, daté, cacheté et signé par le soumissionnaire avec paraphe sur toutes les pages et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3/ L'offre financière :

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention « **offre financière** » contenant les documents suivants :

- * Lettre de soumission, remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire
- * Bordereau des prix unitaires, rempli, daté, cacheté et signé par le soumissionnaire
- * Devis descriptif et estimatif, rempli, daté, cacheté et signé par le soumissionnaire et paraphé sur toutes les pages
- * La décomposition du prix global et forfaitaire rempli, daté, cacheté et signé par le soumissionnaire avec paraphe sur toutes les pages
- * Planning de réalisation des travaux rempli, daté, cacheté et signé par le soumissionnaire.

Présentation de l'offre : Le soumissionnaire doit présenter une offre pour chaque lot séparément, comportant le nom de l'entreprise comme suit :

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe anonyme et scellée ne portant que la mention suivante :

À Monsieur le Directeur général de l'OPGI de la wilaya de Djelfa
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°07/2016
pour la réalisation de..... logements publics localisés à..... lot.....
(Programme quinquennal 2014/2014 tranche.....)

« **À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- L'offre devra être déposée auprès du secrétariat de la direction générale de l'OPGI de Djelfa sis à la cité Berbi le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres de 08.00 heures du matin et 12.00 heures.

- L'ouverture des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures, en séance publique au siège de la direction générale de l'OPGI de Djelfa cité Berbi.

- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date de dépôt des offres.

Le Directeur Général



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 015 / OPGI / DMO / 2016

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de BOUIRA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Localisation	Projet	Lot	Bureau d'Etudes
KHABOUZIA	50 / 3000 logements publics localisés	TCE + Commerces y compris VRD	Espace d'Architecture

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA, Commune de BOUIRA – Wilaya de BOUIRA, contre paiement des frais de reproduction fixés à 3000 DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigés dans le cahier des charges, doivent être présentées dans **trois (03) plis séparés et cachetés** (dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A
Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion
et de Gestion Immobilière de BOUIRA
« Soumission à n'ouvrir que par la commission
d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 015 / OPGI / DMO / 2016

Projet logements publics localisés à en lot

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges:

1 Dossier de Candidature contient :

- Une déclaration de candidature dûment remplie et signée
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité (activité principale ou secondaire en bâtiment) de catégorie **03 et plus**.
- Les bilans fiscaux des trois dernières années d'activités.
- Liste des moyens humains de l'encadrement de l'entreprise justifié par diplômes et affiliation de l'année en cours.
- Mise à jour CNAS.
- Liste du matériel avec justification de cartes grises, factures d'achat, contrat de location notarié délivré par une entreprise de transport ou de location d'engins (avec police d'assurance pour le matériel roulant), procès verbal du huissier de justice récent âge maximum 03 années.

2 Contenu de l'Offre Technique :

- Une déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans le cahier des charges.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » (**L'Entreprise doit écrire cette mention lu et accepté**).

2 Contenu de l'Offre Financière :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée
- Bordereau des Prix Unitaires rempli et signé (BPU)
- Devis Quantitatif et Estimatif rempli et signé (DQE)

La date de dépôt des offres est fixée au **15 éme** jour avant 12H00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La validité des offres est de **cent trente cinq (135) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13H00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le mercato bat son plein

Les clubs de championnat national de Ligue 1 Mobilis s'apprêtent déjà à clôturer leur mercato estival pour se projeter sur la préparation qui débutera dans une dizaine de jours.

PAR MOURAD SALHI

Le mercato d'été 2016 n'échappe pas à la règle et, avant même son ouverture, de nombreux transferts ont été confirmés, notamment du côté des clubs les mieux lotis. Les clubs algériens de Ligue 1 s'attendent à renforcer leurs effectifs, en recrutant de nouveaux joueurs qui apporteront un plus lors de la prochaine saison. Compte tenu des enjeux de l'importance de championnat, on observe une agitation qui fait très rapidement monter les enchères pour les joueurs les plus courtisés.

L'USM Alger, champion d'Algérie, a réalisé une bonne affaire en faisant signer le meilleur joueur du championnat, à savoir Amir Sayoud. Annoncé dans pas mal de clubs, ce joueur opte finalement pour le club phare de Soustara. Sayoud a paraphé ce jeudi un contrat pour quatre saisons avec les Rouge et Noir. Conscient de l'importance de ce joueur, le président Haddad lui a proposé un contrat de longue durée.

Le MC Alger est en train de réaliser une bonne opération en ce mercato estival. Le président Omar Ghrib en collaboration avec son entraîneur Djamel Menad ont réussi à faire signer deux joueurs de qualité, à savoir Brahim Bedbouda et Zoheir Zerdab. Ces deux joueurs ont signé pour deux saisons au Mouloudia d'Alger. La suspension du gardien Chaouchi pour dix matches a chamboulé le plan de recrutement du Doyen. L'entraîneur Djamel Menad a demandé de recruter un gardien de but. Il s'agit de Mansouri, le gardien du Paradou AC qui devrait signer aujourd'hui samedi son contrat pour deux saisons. Une chose est sûre, le Mouloudia n'a pas encore clôturé son mercato.

La JS Kabylie s'est quant à elle assurée



les services de cinq joueurs. Il s'agit du gardien Asselah, de Yetou, Benkablia, Herbache et Djerrar. Contrairement aux mercats précédents, la JS Kabylie est en train de renforcer son effectif par des éléments qu'il faut pour les postes adéquats.

Le président de la JS Kabylie Mohand-Cherif Hannachi semble déterminé à bâtir une équipe concurrente pour l'avenir. *"Nous sommes entrain de faire un recrutement bien étudié. Ma promesse aux supporters était de renforcer le groupe par des éléments de qualité. Cette fois-ci tout a été fait en collaboration avec l'entraîneur Mouassas"*, a-t-il indiqué. La JS Kabylie a besoin encore d'un défenseur et d'un attaquant de métier. La formation phare du Djurdjura participera la saison prochaine à la Coupe de la Confédération africaine de football grâce à sa troisième place en championnat de l'exercice 2015-2016. Le CR Belouizdad, qui a terminé la saison à la quatrième place, veut garder son ossature. Le club a finalisé avec Nassim Bouchema pour pallier le départ de Ngomo, l'Africain qui ne peut pas renouveler en raison de la nouvelle loi. Le Chabab a enregistré mercredi l'arrivée de ses deux nouvelles recrues estivales. Il s'agit de l'attaquant Sid-Ali Lakroum (ex-WA

Boufarik) et du latéral gauche, Kamel Zeghli (ex-JSM Béjaïa).

Le MC Oran, qui a vécu une saison très difficile, a fait signer quatre joueurs à savoir le défenseur Adel Kefaiti qui a évolué à l'étranger et l'ancien milieu de terrain de la JS Kabylie Rachid Ferahi. Amir Aguid et Lyes Benali (ex-MO Béjaïa), Omar Boudoumi et Mohamed Bentiba (ex-ASM Oran), ainsi que Hichem Chérif (ex-USM Blida).

Les Oranais attendent un plus de ces joueurs lors de la prochaine saison. Le gardien de but Bakri Kheiri est la troisième recrue estivale de l'Entente. L'ancien portier du DRB Tadjenanet s'est engagé pour deux saisons, il rejoint ainsi Mohamed Islam Bakir (ex-RC Arbaa) et Hamza Ait Ouamar (ex-USM El Harrach). Pour les autres le MO Béjaïa a fait signer Kamel Yesli, l'ancien meneur de jeu de la JS Kabylie, alors que d'autres entament les négociations avec leurs joueurs pour renouveler leurs contrats. L'élite veut clôturer son opération recrutement pour passer à la préparation estivale qui intervient encore une fois en plein mois de Ramadhan.

M. S.

JEUX OLYMPIQUES 2016

Les Verts à pied d'œuvre à Tikjda

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans a débuté jeudi un stage de 21 jours à Tikjda dans le cadre des préparatifs pour les Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). 26 joueurs sont concernés par ce premier rassemblement de la dernière phase des préparatifs des olympiades, parmi eux Haris Belkebla (FC Tours/France) retenu pour la première fois, ainsi que quatre éléments de plus de 23 ans (Demmou, Bendebka, Hammar et Merbah). Ces joueurs sont la nouveauté de la liste de

l'entraîneur suisse Pierre-André Schürmann. Avant de se rendre à Tikjda, les joueurs ont subi, au début de cette semaine, des tests physiques et médicaux au niveau du Centre technique de Sidi-Moussa (CTN).

Au menu des Verts, un deuxième rassemblement à Alger au cours duquel ils disputeront deux matchs amicaux contre l'Irak, concerné aussi par les JO, les 13 et 17 juillet.

Les coéquipiers de Zineddine Ferhat se rendront le 19 du même mois en Suisse où ils joueront deux autres

rencontres amicales face à des adversaires à désigner.

La sélection algérienne, vice-championne d'Afrique des U-23, a déjà disputé trois rencontres amicales dans le cadre de sa préparation pour les JO soldées par des défaites face respectivement à la Palestine (1-0) à Alger et la Corée du Sud (2-0 et 3-0 à Séoul).

Lors des JO, les Algériens affronteront l'Argentine, le Portugal et le Honduras pour le compte du groupe D.

ATHLÉTISME

Amine Belferar réalise les minima

Le sprinter algérien Amine Belferar a réalisé mercredi soir à Barcelone les minima du 800 m des championnats d'Afrique d'athlétisme et des Jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Engagé sur le 800 m du critérium Josep Campmany à Barcelone (Espagne) Belferar s'est adjugé la deuxième place de la course avec un chrono de 1:45.63 juste derrière le vainqueur, l'Égyptien Mohamed Hammouda Mohamed (1:44.55). Les minima exigés pour les deux compétitions sont de 1:46.00.

Le deuxième Algérien engagé dans ce meeting, Yacine Hathat, en lice sur le 1500 m, a terminé à la deuxième place en 3:40.80, derrière le Djiboutien Mohamed Ismail Ibrahim (3:39.84).

Belferar rejoint ainsi les 13 athlètes algériens déjà qualifiés pour les prochains championnats d'Afrique d'athlétisme prévus du 22 au 26 juin à Durban (Afrique du Sud). Il s'agit de Taoufik Makhloufi (800 m), Skander Athmani (200 m), Abdelmalek Lahoulou et Saber Boukemouche (400 m haies), Salim Keddar (1500 m), Bilal Tabti (3000 m steeple), Mohamed Ameur, Hicham Medjber et Bariza Ghoulani (20 km marche), Larbi Bouraâda (décathlon), Hicham Cherabi (perche), Zouina Bouzebra (marteau) et Romaïssa Belabiod (longueur).

VOILE

La sélection algérienne participera aux Mondiaux-2016

La sélection algérienne de voile prendra part aux championnats du monde, dans la spécialité "optimist", prévus au Portugal du 25 juin au 4 juillet prochain, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAV), sur sa page Facebook.

L'équipe sera formée de cinq jeunes athlètes algériens, dont une fille, selon l'instance qui n'a pas dévoilé les noms des concernés.

En vue de cette compétition, l'équipe du petit bateau "optimist" (moins de 15 ans) bénéficiera d'un stage de préparation à l'école des sports aquatiques et subaquatiques d'Alger-plage (Bordj-El-Bahri).

ATLÉTICO MADRID

Mahrez dans le viseur

A en croire le site spécialisé dans les transferts, *Fichajes.com*, l'Atlético Madrid aurait approché le meilleur joueur de Premier League 2015-2016, aka Riyad Mahrez. Après avoir déjà accroché le scalp de Nicolas Gaitan (en provenance de Benfica), les Matelassiers cherchent son complément sur le flanc droit.

L'Algérien, révélation de Leicester cette saison, possède le profil idéal. Autre cible du club : la venue d'un attaquant. Malgré la prolongation de Fernando Torres, le finaliste malheureux de la C1 recherche toujours une pointe. Trois noms se dégagent : Edinson Cavani (PSG), Mauro Icardi (Inter) et Carlos Bacca (AC Milan).

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA
VILLE OPGI DE MEDEA**

N° d'identification fiscale : 000826034303350

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°07/2016**

L'Office de promotion et de gestion immobilière de MEDEA dont le siège social est au boulevard de l'ALN Ain d'Heb - MEDEA lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des logements publics locatifs y/c VRD à travers la wilaya de Médéa.

Programme 3000 logements publics locatifs (RPHP année 2008) :

- RAR des 17/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN) MEDEA LOT N°03 : BLOC A
- RAR des 24/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN- MEDEA LOT N°03 : BLOC B1
- RAR des 24/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN,- MEDEA LOT N°03 : BLOC B2
- RAR des 24/112/500 logements publics, locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC B3
- RAR des 24/112/500 logements PUBLICS locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N° 03 : BLOC E
- RAR des réseaux divers et aménagement extérieur des 112/500 au POLE URBAIN MEDEA LOT N°03

Programme 2000 logements publics locatifs RPHP année 2010

- 20 logements publics locatifs, y/c, VRD BOUSKENE

Programme 1000 logements publics locatifs RPHP année 2010 2ème tranche :

- 20 logements publics locatifs y/c VRD à BOUSKENE

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de **catégorie II et plus activité bâtiment principal ou secondaire** peuvent retirer le cahier des charges auprès de la salle de tirage de la direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Médéa, adresse Boulevard de l'ALN Ain D'heb - MEDEA contre paiement des frais d'un montant de 1500.00 DA non remboursable.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et doivent être présentées dans (03) trois enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges
- Une enveloppe contenant « l'offre technique » comprenant une mémoire technique justificatif, la déclaration à souscrire et le cahier des charges portent à la dernière page la mention manuscrite « **lu et accepté** »
- Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif estimatif

A/Le dossier de candidature : doit contenir les pièces suivantes :

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Statut de l'entreprise authentifié par un notaire
- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet. Cette liste doit être complétée obligatoirement par des cartes grises et les certificats d'assurance au nom du soumissionnaire pour chaque engin nécessaire ou une liste des matériaux signés par l'huissier de justice ou par l'expert agréé de l'année courante, pour le matériel qui ne possède pas de carte grise
- Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier, datant de moins de trois (03) mois, précisant la nature des cotisations (TAP, IRG et TVA) en cours de validité, (conformément au cahier des charges)
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH, en cours de validité
- Liste nominative des salariés signée par le candidat avec les diplômes pour l'ingénieur, l'architecte, master en génie civil, licence, le technicien et le technicien supérieur, plus l'attestation d'affiliation de chaque élément visé par les services de la Caisse nationale des assurances sociales
- Certificat de dépôt des comptes sociaux, doit être remis par le CNRC (personne morale) de l'année 2015 en cours de validité
- Planning des travaux (signature et cachet)
- Extrait du casier judiciaire n°03 (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsqu'il s'agit d'une société
- N° d'identification fiscal pour les soumissionnaires algériens et étrangers qui ont déjà travaillé en Algérie
- Le registre de commerce légalisé auprès de la CNRC
- Protocole du contrat de regroupement et droit de signature
- Du certificat de qualification et classification en cours de validité " **catégorie II et plus activité bâtiment principal ou secondaire**. Les récépissés de dépôt de dossier ne sont pas valides, il sera procédé de ce fait au rejet de l'offre indiscutablement le rejet de l'offre
- Plan de charge actuel de l'entreprise

B/Offre technique : doit contenir les pièces suivantes :

- Déclaration à souscrire, remplie (date, signature et cachet)
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** »
- Un mémoire technique justificatif et tout autre document permettant d'évaluer l'offre technique

C/Offre financière : doit contenir :

- La lettre de soumission remplie (date, signature et cachet)
- Le bordereau des prix unitaires rempli, (date, signature et cachet)
- Le détail quantitatif et estimatif rempli (date, signature et cachet)
- La décomposition du prix global et forfaitaire.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

**A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE MEDEA
« A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION
DES OFFRES »**

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°07/2016**

Portant réalisation du..... logements public locatifs, y/c VRD à.....

La date de préparation des offres est fixée au 21^{ème} jour à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, c'est la durée entre la 1^{ère} parution dans les quotidiens nationaux et la date de dépôt de offres. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à 13h00.

La durée de validité des offres est fixée de (03) mois) plus la durée de préparation des offres vingt et un (21) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux soit cent onze (111) jours.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt de offres à 14 h00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Retrouver un sommeil paisible...

Le sommeil est un élément essentiel de notre vie. Mais parfois, il ne se montre pas aussi réparateur qu'on le souhaite. La consommation de somnifères n'est pas la seule solution pour bien dormir. Il existe d'autres méthodes plus douces, comme tout simplement une meilleure hygiène de vie.

Règles d'hygiène à respecter

Ne dramatisez pas après deux ou trois mauvaises nuits, au risque d'appréhender le moment du coucher.

La régularité est importante. Évitez donc de vous coucher à 22 h 00 deux soirs, puis à 2 h 00 du matin le reste de la semaine. Essayez de trouver un bon compromis pour que votre organisme ait des repères.

Essayez de ne pas rater les premiers signes de sommeil ou de fatigue et si possible couchez-vous à ce moment-là (bâillements, picotements des yeux...).

Buvez une tisane et prenez un bain pas trop chaud, avant de vous coucher.

Faites de l'exercice physique dans la journée, mais pas en début de soirée, cela peut retarder l'endormissement.

Dormez dans un environnement agréable, sans bruit. Attention, une chambre en désordre peut maintenir l'esprit actif.

Vérifiez l'état de votre literie. Tenez un carnet du sommeil, où vous notez scrupuleusement l'heure du coucher, difficulté d'endormissement, réveil nocturne... Si vous consultez un spécialiste,



ce carnet lui permettra de mieux comprendre vos problèmes.

Ce qu'il faut éviter

Bannissez ordinateur et télévision de la chambre à coucher, qui doit rester un lieu de repos.

Évitez les situations de conflit et de stress.

Ne faites pas un repas trop copieux et ne consommez pas d'excitants après 16 heures (café, thé...).

Prenez des tisanes

On attribue à certaines plantes (aubépine, tilleul, camomille) des vertus calmantes et apaisantes. Mais à ce jour, la

seule plante dont les effets positifs sur le sommeil ont été reconnus scientifiquement reste la valériane, elle diminue l'anxiété et la tension nerveuse. Elle est en vente libre en pharmacie. Attention, elle peut entraîner des somnolences.

CUISSON EN BARBECUE

Privilégier une cuisson lente

En été, l'envie d'organiser des barbecues en famille ou entre amis se fait sentir. Mais l'enthousiasme des beaux jours ne doit pas faire oublier que ce mode de cuisson peut être dangereux pour la santé.

Un risque lié aux parties noircies

Le danger vient du gras qui s'écoule lors de la cuisson des viandes et des poissons, et qui prend feu au contact des braises, carbonisant l'aliment. Plusieurs études ont révélé que cette réaction provoque une substance cancérigène. Toutefois, cette réaction n'est pas seulement imputable à la cuisson au barbecue. Toutes les cuissons d'aliments à des températures élevées augmentent le risque de cancer, et il convient de toujours retirer les parties noircies des aliments.

Ceci ne vaut que pour la cuisson des viandes et des poissons. En plus d'être bons pour la ligne, les légumes cuits au barbecue sont donc tout à fait sains pour la santé, même s'il n'est pas très conseillé de consommer les parties noircies. Si le danger existe, il doit être relativisé du fait que le barbecue est une cuisson saisonnière, et donc peu fréquente. En règle générale, il est conseillé de ne pas dépasser deux barbecues par

semaine en période estivale. Pour diminuer au maximum le risque de formation de substances cancérigènes, le meilleur moyen est de faire cuire les viandes lentement sur le barbecue. Pendant la cuisson, l'idéal est de placer les aliments à 10 cm au minimum des braises. Même lentement, il faut que la viande soit bien cuite, de façon à ce que les microbes ne s'invitent pas au repas. Par souci d'hygiène, les viandes cuites et crues doivent être bien séparées.

Malgré une croyance très répandue, le type de barbecue utilisé ne change rien. Au gaz, électrique ou au bois, aucun n'est à bannir. Mais il faut toujours bien nettoyer la grille après utilisation.

Bon pour la ligne

En suivant ces instructions, le barbecue peut devenir un type d'alimentation santé. A condition de ne pas l'accompagner de chips et autres aliments gras, il est très bon pour la ligne, puisque les graisses sont éliminées à la cuisson. Il permet également de varier ses repas, et aux petits mangeurs de viandes de faire le plein de protéines.



Trucs et astuces

Les sardines au barbecue



Les sardines au barbecue sont un régal. Pour que les sardines n'attachent pas sur la grille du barbecue, frottez-les avec un oignon et non pas avec de l'huile. L'huile est moins digeste d'une part, et d'autre part, l'huile attise les flammes. L'oignon donne les mêmes résultats de surcroît.

Eau de pomme



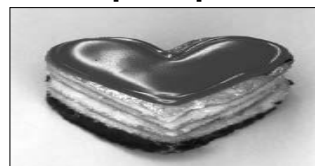
L'eau de pomme, qui est en réalité une infusion de pomme, a des vertus calmantes et prépare au sommeil. Faites cuire pendant une heure des pelures de pommes avec un peu d'eau, passez et sucez. Buvez chaud ou froid.

Cuisson des légumes verts



Les légumes verts seront meilleurs cuits à l'eau bouillante salée, cela permettra de limiter la fuite de ses sels minéraux, si précieux pour la santé. Ne couvrez surtout pas la casserole où cuisent vos légumes verts pour permettre l'évaporation de certains composés.

Un gâteau en forme de cœur sans moule spécifique



Confectionner deux gâteaux, l'un rond, l'autre carré, en veillant à ce que le diamètre du cercle et la longueur du carré soient égaux. Couper le gâteau rond en deux et mettre les moitiés de gâteau rond sur les côtés qui forment un angle du gâteau carré.

Page animée par O. A. A.

Mots Fléchés N°2089

ruban du bas ↓	viserons un panel claudi- quaient ↓	étiolées fin de partie ! ↓	mariage effrayant ↓	bon coup ↓	chef d'état ↓	passages à sec inquié- tera ↓
demeure ↓					liquide incolore ↓	
sujet de problè- mes rôti ↓				tête de fusée tribunal ↓	caution ↓	
couperas le chef soustrai- re ↓			fruit tropical ventilé ↓		paralysie outil de dessin ↓	dissipée ↓
dieu coquin chauds laines ↓		petit comme temps d' examens ↓	région d' élevage loup bien vieilli ↓		vin de terroir conflits ↓	mot qui lie pas de bruit ! ↓
égalisée vaincu d' d'Appo- mator ↓				naturel petit nom ↓	véhicule de corso ↓	oui comme avant ↓
entre- baillées ↓	porté préjudice nausées marines ↓	appris déchet organi- que ↓	image de franchise façon- nera ↓	bonne carte bien révisé ↓	aussi astate chimique ↓	le chlore au labo pas très malin ↓
mois de solstice ↓	insensé pronom pour eux ↓		esclave à Sparte contre- fera ↓		appli- cation devinette ↓	épouse d' Héraclès ↓
total- ment barre d'ancre ↓		posse- sif massif américain ↓		fille de la sœur nourris- son ↓	de bonne heure obligé ↓	largeur de tissu légume à potage ↓
extorsion de fonds ↓	chanson être céleste ↓		genre de beignet pourri ↓	hybride équestre point cardinal ↓		petites boîtes ↓
païs d'Asie incons- tances ↓			trou du moulin réunion étoilée ↓		choisi devoir de scout ↓	grand cerf ↓
mot maïque ↓				suites de wacons ↓	résidu de distilla- tion ↓	

SUDOKU

N°2089

SOLUTION SUDOKU

N°2088

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 2088

4		6	5			
	8			6	1	
		1	3		7	
		1		8		
1	9	4	8	5	3	
	2		6			
8		2	5			
7	4			3		
		3	7		6	

1	4	5	3	8	6	9	7	2
9	8	2	1	7	4	5	3	6
3	7	6	2	9	5	1	8	4
4	9	7	6	1	3	8	2	5
8	2	1	5	4	9	3	6	7
5	6	3	8	2	7	4	9	1
7	1	8	4	3	2	6	5	9
6	3	9	7	5	1	2	4	8
2	5	4	9	6	8	7	1	3

• A • L • C • C • I • D • C
OBLIGATION • ERE
• REPARATIONS • L
FAGOTERAS • AIDE
• CASENT • INTRUS
PALU • ARAFAT • PT
• D • CAGES • GEREE
RANCIE • TRESOR •
• BAISSEAS • GEL
BRIOS • LEV • ONZE
• ANNEAU • ISSU • S
ANS • LICE • SERGE
• T • ALLURE • REER
BERGE • BIGLA • N •
• AI • ORNAI • HEP
EDITERA • REFUSE
• ODER • TSARINES
FUIR • CIE • ALISE
• T • APHORISME • S
DEFI • ANAR • ERRE
• SISES • CEPE • AL

Un faux chien qui respire, saigne et meurt pour les étudiants vétérinaires

Dans l'exercice de beaucoup de métiers, la question de la pratique est importante lors de la formation.

La théorie est souvent un aspect vu et revu en long et en large et bien maîtrisé, mais la question de la pratique est bien différente et cruciale. Comment préparer un professeur à prendre en charge ses classes ? Comment préparer un médecin à ausculter ? Beaucoup d'étudiants attendent avec impatience de mettre enfin la théorie en pratique. Dans le cadre des études vétérinaires en Amérique, il a été jusqu'à récemment usuel de s'exercer sur des chiens et des chats qui provenaient de refuges et qui étaient anesthésiés pour l'opération puis euthanasiés.

Si cette solution pour permettre aux étudiants de s'exercer n'est pas idéale et a été abandonnée par bon nombre d'établissements, la question d'une solution alternative viable reste d'actualité.

Un prototype révolutionnaire

C'est dans ce cadre qu'a été inventé un prototype qui pourrait révolutionner l'apprentissage de la pratique. Le SynDaver Lab est un laboratoire de biotechnologie situé à Tampa, c'est notamment un lieu de production de tissus humains synthétiques et de membres pour les entraînements cliniques et les simulations de procédures chirurgicales. Leurs derniers travaux se concentrent sur l'élaboration d'une version à l'usage vétérinaire qui pourrait respirer, saigner et mourir. L'idée



est d'avoir un prototype présentant diverses itérations qui permettront aux élèves de faire face à des maux variés et plus ou moins communs comme retirer des tumeurs,

des chirurgies du cerveau ou extraire des chaussettes coincées dans l'estomac (que tous ceux qui ont des animaux gloutons lèvent la main). Et bien sûr en cas d'erreur, les

étudiants devront trouver une solution pour sauver leur patient artificiel et arrêter son hémorragie si cela est nécessaire !

Les Pays-Bas vont autoriser la création d'embryons humains pour la recherche



Le vendredi 27 mai dernier, le ministère de la Santé des Pays-Bas a annoncé que le pays allait autoriser

le développement d'embryons humains exclusivement pour la recherche scientifique portant sur

l'infertilité, la reproduction médicalement assistée ou encore les maladies héréditaires. C'est donc sous de très strictes conditions et pour des recherches scientifiques spécifiques que les Pays-Bas vont désormais autoriser le développement d'embryons humains, comme l'a indiqué vendredi 27 mai 2016 le ministère de la Santé. La loi sera modifiée pour offrir la perspective d'avoir un enfant ou un enfant en bonne santé aux parents qui ont des difficultés à concevoir.

Des recherches menées sous des conditions strictes

La création d'embryons à seul but de recherche est actuellement interdite et jusqu'à présent, les recherches sont menées sous des conditions strictes sur des embryons restants d'une fécondation in vitro (FIV), après l'accord du couple de donneurs. Le fait de modifier cette loi va ainsi permettre certaines recherches qui peuvent mener au traitement ou à

la prévention de maladie à court ou moyen terme, des recherches qui étaient jusqu'à présent entravées par l'interdiction. Reste la stricte condition selon laquelle les embryons ne peuvent pas être développés plus de quatorze jours hors du corps. Bien accompagner et surtout informer les donneurs, qui devront bien entendu donner leur accord explicite, sera un des points d'honneur porté à cette modification. À l'heure actuelle, la loi autorise de nombreuses recherches scientifiques effectuées avec des cellules souches embryonnaires existantes afin de développer de nouveaux traitements pour le diabète de type 1, la paralysie et la maladie de Parkinson, mais aussi améliorer la qualité et les techniques de traitement contre l'infertilité.

Reste à noter que c'est la Grande-Bretagne qui a été, au début de l'année 2016, l'un des premiers pays du monde à donner ce genre d'autorisation, dans le but de mieux comprendre les causes des fausses couches.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Une tasse à café qui attrape les gouttes perdues

Inventeur : Kim Keun Ae

Date : 2009

Lieu : Corée du Sud

Kim Keun Ae a inventé la tasse parfaite pour éviter que des gouttelettes de café ne viennent tacher vos meubles ou ruiner des documents administratifs... Ce genre d'inconvénients fait donc désormais partie du passé grâce à ce concept de tasse révolutionnaire.



LES SIMPSON



22h35



Lisa est complètement surexcitée car elle a sympathisé pendant son cours de gym avec deux étudiantes, qui sont bien plus intéressantes que ses camarades de primaire. La jeune fille n'ose pas leur dire son âge. Alors, elle commence à mener une double vie : celle d'une élève de CE1 et celle d'une étudiante. Pendant ce temps, Bart est piqué par un moustique trouvé dans un Krustyosaure, ce qui lui cause quelques désagréments. Le garçon développe le symptôme du Panda et se retrouve contraint de rester dans une bulle pendant une semaine afin d'être complètement guéri.

LES CAMERAS
PLANQUÉES DE FRANÇOIS
DAMIENS EN CORSE

22h35



François Damiens, célèbre comédien belge et spécialiste de la caméra cachée, a décidé de piéger les habitants de l'île de Beauté. Plus en forme que jamais, il s'amuse à camper des personnages étonnants, culottés voire détestables, derrière une caisse, au comptoir d'une parapharmacie ou d'une armurerie, dans un aéroport, une boucherie ou encore lors d'un cours de plongée sous-marine. De Bastia à Ajaccio, l'artiste, spécialiste de l'embrouille, sillonne la Corse à la recherche de nouvelles victimes pour les scénarios toujours plus osés qu'il prend un malin plaisir à élaborer.

ON N'EST PAS COUCHÉ



23h05



Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se succèdent sur le plateau pour évoquer leur actualité. Après « Le Flop Ten » de la semaine qui pointe ceux qui ont défrayé la chronique, les célébrités invitées se prêtent au jeu des questions de Laurent Ruquier, Léa Salamé et Yann Moix qui pimentent les discussions sans langue de bois.

LE TOUR DU MONDE EN
CHANSONS

20h35



A la veille des vacances, Mireille Dumas propose un road movie musical de chansons invitant au voyage. Gilbert Bécaud a fait découvrir la place Rouge à Moscou, grâce à sa jolie guide "Nathalie". Si Etienne Daho rêve de passer un "Week-end à Rome", Charles Aznavour trouve "Que c'est triste Venise" quand on ne s'aime plus. Henri Salvador aimerait tant voir "Syracuse", en Sicile, et Michel Sardou évoque "Les Lacs du Connemara", en Irlande. Julien Clerc rend célèbre "La Californie" dès 1969 et Maxime Le Forestier "San Francisco" avec sa fameuse "Maison bleue"...

LA SELECTION
DU MIDI LIBRELA FIN DES CHRÉTIENS
D'ORIENT

22h30



Alors qu'ils représentaient près d'un quart de la population du Moyen-Orient au début du XXe siècle, les chrétiens y sont aujourd'hui très largement minoritaires. En effet, chaque année, plusieurs milliers d'entre eux sont massacrés, souvent assimilés à un Occident qui, pourtant, ne les soutient guère. Le document revient sur leur condition fragile dans cinq pays : la Syrie, le Liban, l'Irak, la Turquie et l'Égypte. Historiens, dont Jean-François Colosimo qui est spécialisé dans les religions, politiques et dignitaires religieux apportent leur éclairage.

COLD CASE
BABY BLUES

20h45



En 1982, Iris, un bébé de 6 mois, disparaissait, victime du syndrome de la mort subite du nourrisson. Un retour sur autopsie révèle que la petite fille avait les cheveux mouillés, au moment de son décès. Aurait-elle été noyée ? Lilly Rush et ses collègues interrogent les parents et le frère de la petite victime. Il apparaît vite que Molly, la mère, avait des problèmes pour concilier sa vie professionnelle et sa vie de famille.

HAWAII 5-0



20h50



Un inspecteur de police révèle à Kono que Gabriel Waincroft a récemment rendu visite à son mari en prison. Tout porte à croire que le malfrat souhaite à nouveau travailler avec Adam. La jeune femme confie son inquiétude à Chin. Parallèlement, l'équipe est chargée de retrouver un éléphant qui s'est échappé d'un cirque et d'enquêter sur le meurtre d'un agent de sécurité survenu dans les locaux d'une entreprise.

ESPRITS CRIMINELS
SOUS LA PEAU

22h35



Hotchner et son équipe se rendent à Atlanta pour enquêter sur le décès accidentel d'un journaliste, qui avait disparu trois jours plus tôt. Un t?moignage a tenté de lui sauver la vie d?clare ? Rossi et Morgan qu'il agissait comme sous l'effet d'une drogue. Son rédacteur en chef révèle à Callahan qu'il menait une enquête sur la vaccination. L'affaire se complique lorsqu'un scientifique travaillant dans un laboratoire est enlevé.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP : 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.78.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 0210007113000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah
Rostomia Clairval Alger.La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

Diam's

PARTAGE SON PÈLERINAGE À LA MECQUE SUR TWITTER

Ce jeudi, Diam's a fait savoir à ses fans qu'elle se trouvait dans l'ouest de l'Arabie saoudite. L'ancienne chanteuse fait actuellement son pèlerinage à la Mecque.



Johnny Depp

Vend des chefs d'œuvre!

À la recherche d'argent pour financer son divorce
La maison Christie's va mettre en vente neuf toiles
de Jean-Michel Basquiat appartenant à Johnny
Depp.



Madonna

**Mais quel homme l'intimide
autant ?**

Madonna serait-elle beaucoup moins provocatrice
qu'elle ne le prétend ? À l'émission de Jimmy Fallon du
mercredi 8 juin, elle s'est montrée très timide dans les loges
alors qu'elle partageait l'affiche avec... Obama !

Fadjr	03h26
Dohr	12h48
Asr	16h40
Maghreb	20h12
Icha	21h55

À L'APPROCHE DE LA PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE

Les musulmans de plus en plus ciblés

Sans surprise, c'est Nicolas Sarkozy qui a donné le ton. Mercredi soir, le président du parti Les Républicains (ex-UMP, droite) a prononcé un discours présenté comme "fondateur" sur les valeurs de la France.

L'ex-président français, très fortement pressenti comme candidat aux prochaines élections présidentielles, a surtout profité de ce discours pour réaffirmer que la France est un "pays chrétien [...] que doivent respecter ceux qui veulent y vivre". Nicolas Sarkozy a aussi estimé qu'"il y a un risque d'affrontement si la République ne reprend pas les choses en mains et ne fait pas respecter les règles communes à tout le monde".

L'attaque est à peine voilée et vise sans ambages la communauté musulmane, qui sera en outre directement ciblée par Sarkozy dans le discours lorsqu'il affirme : "Nous devons urgemment fixer les règles d'un nouvel islam de France". Le discours de l'ex-chef d'État a d'ailleurs suscité la condamnation du secrétaire général du Conseil français du culte musulman (CFCM). Selon Abdallah Zekri, Nicolas Sarkozy "attise le feu" contre les musulmans. "Parce qu'il y aurait 1 % de gens qui ne respecteraient pas les lois de la République sur 5 millions de musulmans, il y aurait un risque d'affrontement ? C'est lui qui, manifestement, cherche l'affrontement", a déploré Zekri, dans des propos rapportés par *Ouest-France*.



L'Islam a depuis plusieurs années représenté un point d'ancrage dans la rhétorique de la classe politique française. Cette rhétorique ne cesse cependant de dégenerer ces derniers mois, notamment après les attentats du 13 novembre, lorsque l'amalgame entre Islam et terrorisme s'est de manière subconsciente définitivement installé.

Plus inquiétant, l'amalgame n'est plus le fait des partis de droite et d'extrême droite en France, mais aussi celle du gouvernement français, pourtant de

gauche. En témoigne le projet de la loi de déchéance de la nationalité pour les binationaux proposée puis au final retirée par le gouvernement, qui visait de manière quasi-exclusive les Français de confession musulmane. Le gouvernement se garde également de condamner fermement les propos islamophobes, devenus de plus en plus nombreux.

Conséquence de la stigmatisation, le nombre d'actes islamophobes en France ont augmenté de 223 % en 2015 par rapport à l'année d'avant, et les menaces à elles seules ont bondi de près de 300 %. Une situation qui n'est

pas appelée à s'améliorer à l'approche de l'élection présidentielle, où inévitablement l'Islam sera plus que jamais destiné à devenir un des grands thèmes des élections, avec les inévitables dérapages qui accompagnent l'évocation de ce sujet sensible.

Un autre symbole de la dégradation de l'image de l'Islam en France est la réaction épidermique du maire de Bordeaux, Alain Juppé, à la publication d'une capture d'écran d'un faux tweet dans lequel il souhaitait "un très bon ramadan à tous mes frères et sœurs en islam". Pourtant réputé modéré dans ses positions vis-à-vis de l'Islam, le candidat à la primaire de droite avait immédiatement annoncé qu'il allait porter plainte contre X, tout en insistant qu'il était "toujours catholique". Il annoncera finalement plus tard que la plainte allait être retirée, après avoir découvert que l'auteur de la blague n'était autre qu'un jeune lycéen.

Alain Juppé aurait-il eu la même réaction viscérale si le farceur lui avait attribué une confession religieuse autre que musulmane ? La question mérite d'être posée, et en dit long sur la perception actuelle de l'Islam en France.

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

Trois contrebandiers arrêtés à Tamanrasset



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, le 9 juin 2016, lors de différentes opérations à Tamanrasset et à Timiaouine, trois contrebandiers et ont saisi deux camions, 19 tonnes de denrées alimentaires et 6.000 litres de carburant destinés à la contrebande.

A Tlemcen, les éléments des Gardes-frontières ont déjoué une tentative de contrebande de 1.200 litres de carburant. De même à Souk-Ahras, Tébessa et El-Kala, les unités des gardes-frontières ont déjoué d'autres tentatives de contrebande de plus de (25.714) litres de carburant et ont saisi trois véhicules utilisés lors de ces opérations de commerce illicites.

SÉISME SOUS-MARIN DE MAGNITUDE 6,2 EN INDONÉSIE

Pas d'alerte au tsunami

Un séisme sous-marin de magnitude 6,2 a secoué la côte du centre de l'Indonésie avant-hier, a annoncé l'Institut américain d'études géologiques (USGS), mais il n'y a eu ni alerte au tsunami ni information sur des victimes ou dégâts, selon les autorités locales. L'épicentre du tremblement de terre survenu à 12h13 (04h13 GMT) à une profondeur de 29 km dans l'océan Indien a été localisé à environ 300 km au sud de l'île de Lombok, au large des petites îles de la Sonde, a précisé l'USGS. L'Agence indonésienne des catastrophes naturelles a indiqué de son côté qu'elle était en train de vérifier si le séisme avait eu des répercussions à Lombok, une île touristique voisine de celle de Bali. L'Indonésie est située sur la "ceinture de feu" du Pacifique, où la collision de plaques tectoniques cause de fréquents séismes et une importante activité volcanique.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

L'hécatombe continue



Une personne est décédée et vingt et une autres ont été atteintes de blessures plus ou moins graves lorsque le bus qui les transportait a dévié de sa route avant-hier à Hamdania, sur l'axe de la RN1 reliant Médéa à Blida, a annoncé la Protection civile de la wilaya. Le bus de transport de voyageurs (exploitant la ligne Metlili-Alger) a dévié de sa route aux environs de 6h30 mn, au lieu dit Oued Atli de la commune de Hamdania, sur l'axe de la RN1 reliant Médéa à Blida. L'accident a causé la mort sur place d'une personne âgée de 28 ans et des blessures à 21 autres, dont 7 ressortissants africains âgés de 18 mois à 54 ans.

Tous les blessés ont été assistés sur place, avant leur transport vers l'hôpital de Médéa, tandis que la dépouille mortelle a été transférée vers la morgue du même établissement sanitaire.

trois morts et trois blessés à Tipasa

Trois personnes sont décédées et trois autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés ces dernières 24 heures sur les routes de Tipasa, ont annoncé avant-hier les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya.

Selon la source, deux jeunes gens de moins de 30 ans ont rendu l'âme, dans la soirée de mercredi à l'hôpital de Cherchell, suite à un accident de la route survenu quelques

instants avant la rupture du jeune, à l'entrée est de la ville.

Un troisième trentenaire est décédé, quant à lui, des suites de blessures graves reçues à la tête après avoir violemment percuté un arbre avec sa moto, dans la soirée de mercredi, sur l'axe de la RN 37, reliant Sidi-Rached et Hadjout.

Les trois victimes ont rendu l'âme au niveau des hôpitaux de Cherchell et Hadjout, a-t-on précisé de même source.

Un troisième accident de la circulation a été enregistré à Tipasa, dans la soirée de mardi, au niveau du virage Oued-Belaâ, siué à l'entrée est de la ville de Cherchell, causant des blessures à un couple et à leur fille.

L'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non respect du code de la route sont les causes principales de ces accidents.